RAPPORT FINAL

EVALUATION FINALE DU PROJET DE REHABILITATION DES ECOSYSTEMES DEGRADES DU DELTA INTERIEUR DU NIGER (REDDIN) POUR LA PERIODE DE NOVEMBRE 2009 A DECEMBRE 2013

Par :

Le bureau BERCAP- SAHEL

- Ibrahim NIENTA, Agroéconomiste, Consultant Principal et Chef de la mission.
- Sémou N'DIAYE, Socio-Anthropologue, Consultant Associé spécialiste Recherche – Action.
- Djimé TRAORE, Économiste financier, Consultant Associé spécialiste Microfinance

Mars 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
REMERCIEMENTS 4
RESUME EXECUTIF 5
INTRODUCTION 9
I. RAPPEL DES RESULTATS A EVALUER, PRESENTATION DES OBJECTIFS/CRITERES ET DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION 11
1.1. Rappel des résultats à évaluer 11
1.2. Présentation des objectifs et des critères de l'évaluation 13
1.3. Méthodologie de l'évaluation 14
II. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION 16
2.1. La Pertinence 16
2.1.1. Le projet répond aux priorités de développement des communautés du Delta Intérieur du Niger 16
2.1.2. Le projet cadre avec la Politique Nationale de l'Environnement 16
2.1.3. L'alignement du projet à la Politique Nationale sur les changements climatiques 16
2.1.4. L'alignement du projet avec les instruments de développement internationaux 16
2.2. L'Efficacité 17
2.2.1. Le niveau de réalisation des résultats : 17
2.2.1.1. La Composante Réhabilitation des Écosystèmes dégradés 17
2.2.1.2. La Composante Développement des activités économiques 19
2.2.1.3. La Composante Renforcement capacités et mobilisation sociale 21
2.2.1.4. La Composante Gestion du projet et Capitalisation 23
2.2.1.5. La Composante Recherche - Action 24
2.2.2. La réalisation des produits dans les délais prévus : 28
2.3. L'Efficience 29
2.3.1. Disponibilité et suffisance des ressources allouées : 29
2.3.2. Evaluation de la gestion financière globale du projet : 29
2.3.3. Acceptabilité et Adéquation des ressources allouées : 33
2.3.3. L'évaluation de l'efficience de certaines activités prioritaires : 33
2.4. La Pérennité 33
2.4.1. L'appropriation des acquis par les bénéficiaires : 34
2.4.2. Autonomisation des bénéficiaires 34
2.4.3. Internalisation des bénéficiaires 34
2.5. Les effets / impacts 34
2.5.1. Sur les écosystèmes du Delta Intérieur du Niger 34
2.5.2. Sur les moyens d'existence des communautés du Delta Intérieur du Niger 35
2.5.3. Sur les capacités techniques et d'anticipation 35
2.6. Les questions transversales 36
2.6.1. Le genre 36
2.6.2. Le Partenariat 36
2.6.3. Le système de suivi 36
2.7. Examen des conditions, de la forme et des modalités d'ancrage du REDDIN dans le programme national de développement du Delta Intérieur (PPD-DIN) 37
2.8. Appréciation de l'efficacité et des leçons apprises de la collaboration de l'UICN avec Wetlands International 38
2.9. Evaluation des efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet 38

2.10. Evaluation de l'expérience capitalisée et proposition d'une stratégie de son partage avec les autres acteurs intervenants dans le Delta Intérieur du Niger 39
2.11. Evaluation des contraintes et des facteurs de succès..... 39
2.11.1. Les contraintes..... 39
2.11.2. Les facteurs de succès 40
III. CONSTATS ET LEÇONS APPRISES..... 42
IV. LES RECOMMANDATIONS 44
CONCLUSIONS..... 46

REMERCIEMENTS

L'équipe de l'évaluation finale du projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger adresse ses sincères remerciements au Programme de l'UICN au Mali, à Wetlands International et à l'Ambassade du Royaume de Suède au Mali pour les orientations pertinentes dont elle a bénéficiées au cours des réunions de cadrage. Elle témoigne sa grande reconnaissance aux partenaires d'exécution du projet dont les informations précieuses ont permis l'élaboration du présent rapport.

RESUME EXECUTIF

a. Les constats

Au terme de l'évaluation finale du projet REDDIN, nous faisons les constats généraux et spécifiques ci-dessous :

a.1. Les constats généraux

- ✓ **Constat 1 :** La mise en œuvre du projet a été fortement perturbée : i) le financement des activités de terrain a été suspendu d'octobre 2010 à septembre 2011 en raison des insuffisances et irrégularités constatées dans les rapports financiers ; ii) la crise sociopolitique et sécuritaire a entraîné le retrait du projet de la zone de Youwarou en 2012, un repli de l'équipe du projet à Bamako de janvier à février 2013 avec un arrêt des activités de terrain et la suspension de la coopération bilatérale qui n'a pas permis la mobilisation des services étatiques.

- ✓ **Constat 2 :** Les résultats du projet REDDIN sont globalement satisfaisants avec un taux de réalisation des indicateurs de plus de 65 %. Toutefois, toutes les activités du projet ont été réalisées, excepté l'évaluation des conventions locales, l'opérationnalisation de la base de données, la capitalisation des résultats et des leçons apprises et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

- ✓ **Constat 3 :** L'intervention du projet a été salutaire et bénéfique aux populations dans un contexte, marqué par un déficit pluviométrique et hydrologique récurrent et une crise sociopolitique et sécuritaire sans précédent. Le projet a renforcé la résilience des communautés du Delta Intérieur du Niger par la mise en œuvre de plusieurs stratégies d'adaptation au changement climatique tout en améliorant leurs moyens d'existence et leurs conditions de vie.

- ✓ **Constat 4 :** Les femmes ont été largement impliquées dans la mise en œuvre du projet et plus particulièrement en matière de développement économique. Elles ont été des partenaires crédibles qui ont maîtrisé la gestion du microcrédit et du maraîchage qui ont amélioré leurs revenus et leurs conditions de vie.

- ✓ **Constat 5 :** Les acquis en matière de coordination et de synergie des actions pour un développement durable du Delta Intérieur du Niger méritent d'être renforcés : le projet a entamé des initiatives en matière de coordination des interventions dans le domaine du changement climatique par l'organisation d'ateliers de concertation autour de la problématique du changement climatique et des stratégies d'adaptation des communautés du Delta Intérieur du Niger. Il apparaît le besoin d'institutionnaliser et de consolider ces initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD-DIN).

- ✓ **Constat 6 :** Le portage institutionnel et financier des actions de restauration des terres dégradées et d'adaptation au changement climatique n'est pas encore effectif. Les populations locales et les collectivités territoriales décentralisées ne se sont pas encore inscrites dans une dynamique de mobilisation des ressources locales pour le

financement et l'appui institutionnel de la mise en œuvre des actions de restauration des terres dégradées et d'adaptation aux effets adverses du changement climatique.

- ✓ **Constat 7 :** Les acquis sont milités en matière de suivi et de capitalisation des bonnes pratiques : le projet n'a pas enregistré de résultats satisfaisants en matière de suivi et de capitalisation.

a.2. Les constats spécifiques

- **Régénération des forêts dégradées**

Le projet a enregistré des acquis intéressants en matière de restauration des forêts dégradées surtout au niveau de la forêt de M'Bibba , ressource naturelle partagée par trois (3) communes dans le cercle de Mopti. Les succès de cette action découlent de la mobilisation des comités locaux de gestion des ressources naturelles dans la mise en œuvre des travaux mais aussi de la protection des périmètres de protection par la clôture grillagée. En effet, la divagation des animaux constitue une contrainte contre laquelle l'option de surveillance s'avère inopérante et milite pour l'adoption de clôture grillagée pour espérer des résultats acceptables.

- **Régénération des bourgoutières**

L'expérience du projet REDDIN en matière de régénération des bourgoutières montre que la technique de repiquage des boutures présente les meilleurs résultats surtout dans un contexte de déficit pluviométrique et hydrologique récurrent. La disponibilité de la matière première et le niveau d'organisation des éleveurs favorisent la reproduction de l'activité après le projet.

-
- **Développement du microcrédit**

Les femmes sont des partenaires crédibles qui gèrent de façon autonome les prêts destinés au financement des activités génératrices de revenus. Le microcrédit a promu le développement local avec la dynamisation de l'activité commerciale et le développement de l'embouche. Les femmes sont également orientées en matière de financement durable de leurs activités dans le cadre de l'arrimage de leurs groupements avec les institutions de microfinance .

- **Développement du maraîchage**

Les femmes sont au cœur de la pratique du maraîchage qui diversifie leurs activités, améliore leurs revenus et conditions de vie. Il apparaît néanmoins un besoin d'amélioration de la disponibilité de l'eau et un accompagnement pour une exploitation efficiente des périmètres maraîchers tout au long de l'année.

- **Adaptation au changement climatique**

Le projet a conduit des actions visant l'amélioration des capacités d'adaptation des communautés du Delta Intérieur du Niger par la mise en œuvre de stratégies diversifiées pour faire face aux effets récurrents du déficit pluviométrique et hydrologique et de la crise sociopolitique et sécuritaire.

- **Renforcement des capacités et mobilisation sociale**

Le projet et ses partenaires ont perçu la pertinence du renforcement des capacités et de la mobilisation sociale pour une résilience efficace au changement climatique. Les acquis concernent la maîtrise de l'élaboration et de l'application des outils et des techniques, entre autres, en matière de restauration des terres dégradées, de suivi et de gestion de microcrédit, du maraîchage et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

- **Recherche Action**

La Recherche Action est une composante pertinente des projets pour produire du savoir qui oriente la mise en œuvre des actions de développement.

b. Les recommandations

b.1. Les recommandations générales

- **Recommandation 1 : Assurer la consolidation et la durabilité des acquis du projet dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger**

La consolidation et la durabilité des acquis du projet REDDIN dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger est nécessaire à plusieurs titres. Il permet de capitaliser les acquis des deux ONG nationales qui ont contribué au développement environnemental du Delta Intérieur du Niger. En outre, il peut contribuer à accélérer l'opérationnalisation du programme qui accuse déjà un retard important dans la conduite des réalisations physiques.

- **Recommandation 2 : Mettre l'accent sur l'amélioration des moyens d'existence et des conditions de vie des communautés locales du Delta Intérieur du Niger**

Les populations du Delta Intérieur du Niger sont soumises à la fragilisation grandissante des moyens des moyens d'existence qui accentue la dégradation des ressources naturelles et compromet l'efficacité des mesures de conservation et de restauration des écosystèmes. Il est important de mettre l'accent sur la valorisation des ressources naturelles et la mise en œuvre des activités d'amélioration des moyens d'existence et des conditions de vie des communautés du Delta Intérieur du Niger.

- **Recommandation 3 : Mobiliser les ressources locales dans le financement de l'adaptation aux effets du changement climatique**

Le financement de l'adaptation au changement climatique doit nécessairement mobiliser les ressources locales sous forme de fonds communaux d'adaptation au changement climatique. Ces fonds peuvent être constitués, par exemples, à partir des taxes perçues sur taxes l'exploitation et les transactions sur les ressources naturelles, les prélèvements sur les ressources générées par les aménagements, etc.

- **Recommandation 4 : Promouvoir la synergie des actions et la mutualisation des ressources dans la perspective d'un développement durable du Delta Intérieur du Niger**

Le Delta Intérieur du Niger est le domaine d'interventions de plusieurs ONG, projets et programmes dont les actions ne sont pas coordonnées et les ressources non mutualisées. La cartographie des interventions dans le Delta Intérieur montre une similarité d'actions comme le maraîchage, la pisciculture, la restauration des terres dégradées, etc. Il importe que le projet REDDIN développe la synergie et mutualise les ressources dans le cadre de la consolidation des acquis dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

b. Quelques propositions pour la consolidation des acquis du projet REDDIN dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger

Les partenaires du projet doivent élaborer un document d'appui à la mise en œuvre de la composante 3 du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger. Il s'agira d'un document qui synthétise les acquis du projet REDDIN et détermine les activités à mettre en œuvre en se basant sur les 9 volets des 2 sous composantes de la composante 3 du programme.

L'UICN pourra avoir la responsabilité de la mise en œuvre les volets de la sous composante 2 et Wetlands International prendra en charge des volets de la sous composante 1 tout en développant des complémentarités et des synergies dans la mise en œuvre de ces volets.

INTRODUCTION

D'une superficie de 41.195 km², le Delta Intérieur du Niger est l'un des plus vastes hydro systèmes d'Afrique. Cette zone humide d'importance internationale compte plus de 2 millions d'habitants, qui vivent principalement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du commerce. Elle regorge d'immenses potentialités pastorales, halieutiques, agricoles et touristiques et d'une riche biodiversité. Cette vie socioéconomique et écologique du Delta Intérieur du Niger se structure en fonction de la crue, qui dépend de la pluviométrie du Haut Niger et de la gestion des barrages de régulation existants.

En dépit de ses immenses potentialités naturelles, le Delta Intérieur du Niger est un écosystème particulièrement sensible aux impacts négatifs du changement et de la variabilité climatiques et aux effets d'une pression anthropique croissante. Il paraît donc nécessaire de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de renforcer l'adaptation des communautés au changement climatique. C'est dans ce cadre que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et Wetlands International ont initié le Projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger (REDDIN). Le projet est financé par l'Agence suédoise de coopération au développement international dans le cadre de l'Initiative changement climatique lancée en 2008 par le Gouvernement suédois.

Le Projet REDDIN s'est inspiré du Projet d'Appui à la Gestion des Écosystèmes Inondables de quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger (PAGEIT) pour accroître les impacts des interventions de restauration des écosystèmes dégradés et de la lutte contre la pauvreté dans le Delta Intérieur du Niger. Le projet vise la consolidation des résultats positifs obtenus dans les cinq (5) anciennes communes du PAGEIT (Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doudé, Konna et Déboye) et à répliquer les acquis dans les nouvelles communes (Bassirou, Borondougou, Fatoma et Kounari), tout en minimisant les faiblesses identifiées. Son objectif global est de renforcer la restauration et la gestion durable des ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger pour une amélioration des conditions de vie et d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique. Il est structuré en 5 composantes, notamment :

- **La composante 1 : Réhabilitation des écosystèmes dégradés (Forêts, bourgoutières notamment)** vise à consolider le processus de restauration des forêts et bourgoutières initiée par le PAGEIT dans cinq communes et l'extension des acquis dans les quatre nouvelles communes contiguës aux anciennes.

- **La composante 2 : Développement des activités économiques** vise à améliorer le niveau de vie des populations sur la base des techniques d'exploitation compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles.
- **La composante 3 : Renforcement des capacités locales et mobilisation sociale** vise l'amélioration de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles en attendant le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités.
- **Composante 4: Recherche Action** vise à renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau bassin, en vue d'améliorer leurs fonctions de service communautaire, tout en conservant leur bonne santé écologique. Elle couvre trois sites, notamment Mopti, Youwarou et Macina.
- **La composante 5 : Gestion du projet et capitalisation** a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des activités du projet, de garantir un suivi évaluation effectif et de promouvoir les acquis du projet dans la perspective de leur transfert au futur

programme national sur le Delta intérieur du Niger en préparation par le Gouvernement du Mali.

La mise en œuvre du projet était prévue pour une durée initiale de 3 ans (2009-2011) mais elle a bénéficié des rallonges en 2012 et 2013 pour permettre la réalisation complète des résultats et la consolidation des acquis. La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat multi acteurs qui implique les ONG nationales, les collectivités territoriales, les services techniques (régionaux et nationaux) et les institutions de recherche.

Au terme de cinq années de mise en œuvre, il apparaît opportun de faire une évaluation finale du projet, ce qui constitue l'objet du présent document. Le rapport comporte trois parties :

i. La première partie est relative à la présentation des résultats à évaluer, des objectifs et des critères et de la méthodologie de l'évaluation;
ii. La deuxième partie porte sur les résultats de l'évaluation;
iii. La troisième partie traite des constats et des leçons apprises;
iv. La quatrième partie examine les recommandations de l'évaluation.

I. RAPPEL DES RESULTATS A EVALUER, PRESENTATION DES OBJECTIFS/CRITERES ET DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION

Le présent chapitre fait un rappel et une brève présentation des résultats du projet , des objectifs, des critères et de la méthodologie de l'évaluation.

1.1. Rappel des résultats à évaluer

Les différents résultats du projet à évaluer se présentent comme suit :

- **Pour la Composante Réhabilitation des Écosystèmes dégradés :**

- Le fonctionnement hydrologique du chenal de Diangoudié est consolidé et géré de façon durable : Ce résultat qui concerne la commune de Youwarou (zone du PAGEIT) permettra de trouver une solution durable au problème de maintenance du chenal. En effet, la réhabilitation du Chenal de Diangoudié en 2006 a produit initialement de bons résultats, mais le manque de maintenance (désensablement) depuis 2007, a laissé le chenal dans un mauvais état.
- L'aménagement de 3 forêts communautaires (Dentaga, Sassimba, Ngana) et de deux bourgoutières (Sassimba et Dialloubé) est assuré dans la zone du PAGEIT : Il se rapporte aux 5 communes d'intervention du PAGEIT (Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doudé, Konna et Déboye).
- Les forêts, pâturages et bourgoutières de Bassiro, Bima, Sabé sont aménagés de façon durable dans les 4 nouvelles communes. Des mesures de conservation ont été mises en œuvre par les populations locales en vue de la gestion des pêcheries (par les maîtres des eaux Bozos qui en sont les gestionnaires), les pâturages (gérés par les Dioros) et les zones de culture et de cueillette (gérées par les chefs de villages).

- **La Composante Développement des activités économiques :**

- Les revenus des communautés et en particulier des femmes dans les 9 communes augmentent à travers la valorisation des ressources naturelles et l'accès au crédit : Le Delta intérieur abrite une grande partie de la population du Mali et en reçoit des autres pays de la sous-région. Mais les indicateurs de développement sont parmi les plus faibles du pays et les femmes constituent la couche la plus vulnérable. Il est impératif de mettre en place des stratégies de valorisation des ressources naturelles existantes et de diversification des sources de revenus afin d'augmenter leurs capacités à résister aux chocs et aux crises.

- **Pour la Composante renforcement des capacités et mobilisation sociale :**

- Les communautés locales prennent conscience des enjeux environnementaux du DIN : La valorisation des ressources naturelles procède d'une prise de conscience individuelle et collective des enjeux environnementaux de l'exploitation actuelle des ressources naturelles et des risques que les actions anthropiques font courir à ces ressources. La formation, l'éducation et la sensibilisation sont des moyens efficaces pour élever le niveau de conscience des populations.
- Les acteurs locaux des 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles) utilisent des outils de planification et de gestion durable des forêts et bourgoutières du territoire communal : Les efforts consentis dans la gestion durable des ressources naturelles restent encore faibles du fait, entre autres facteurs, de la faible capacité des acteurs locaux,

notamment les collectivités locales, à mettre en place des modes de gouvernance appropriés pour une gestion durable de leurs ressources.

- Le potentiel halieutique est mieux géré dans les 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles) : Le projet influencera les modes de gestion actuels en vue d'une pêche responsable fondée sur le statut des pêcheries, l'utilisation des engins appropriés et les pratiques adéquates de pêche, les redevances, les infractions et les pénalités.

o **Pour la Composante Gestion du projet et Capitalisation :**

- Un système de suivi évaluation est opérationnel : Une des contraintes à la gestion durable des ressources naturelles est la quasi-absence d'un dispositif de suivi-évaluation capable de renseigner sur leur évolution quantitative et qualitative. De même, les interventions passées (y compris celle du PAGEIT) n'ont pas contribué de façon significative à l'opérationnalisation d'un système de suivi évaluation. Le projet renforcera le dispositif actuel à travers le développement d'outils appropriés de suivi et d'évaluation incluant le SIG et mettra également l'accent sur le suivi écologique en vue de déterminer les effets et impact des interventions du projet sur l'évolution du milieu.
- Les expériences et leçons apprises du projet sont systématiquement capitalisées : Le PAGEIT a développé des expériences et approches en matière de restauration et de gestion des écosystèmes qui n'ont pas été systématiquement capitalisées (Cf. Rapport d'évaluation finale, 2009). Ce manque de capitalisation a limité leur accès et leur utilisation par les autres acteurs intervenant dans le DIN. Un accent particulier sera mis sur la promotion des acquis du présent projet afin de favoriser leur utilisation.

o **Pour la Composante Recherche Action :**

- Les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels des zones humides sont connus;
- Une base de données intégrant les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels est disponible;
- La qualité des eaux des trois zones humides est appréciée;
- La capacité d'autoépuration du DIN est connue;
- Les besoins d'approvisionnement en eau des populations sont estimés;
- Les facteurs écologiques et socioéconomiques de propagation des maladies sont déterminés ;
- La prévalence des maladies liées à l'eau est connue;
- La capacité d'adaptation naturelle des zones humides est déterminée;
- La capacité d'adaptation du Gouvernement est déterminée;
- La capacité d'adaptation des populations qui dépendent des zones humides est déterminée;
- Un système d'aide à la décision (modèle) évaluant les effets des modes de gestion des ressources en eau et les différents polluants sur les fonctions écologiques des zones humides et les moyens d'existence des populations est disponible;
- Les résultats de la Recherche Action sont capitalisés;
- Une stratégie de communication basée sur les résultats de la Recherche Action est élaborée et mise en œuvre.

1.2. Présentation des objectifs et des critères de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation finale est d'apprécier les progrès accomplis par le projet vers l'atteinte des résultats attendus et des objectifs fixés dans le document du projet. En d'autres termes, il s'agit de déterminer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. Une attention particulière a été accordée aux préoccupations ci-dessous :

- l'examen des conditions, de la forme et des modalités d'ancrage du REDDIN dans le programme national de développement du Delta Intérieur (PPD-DIN) en cours de démarrage au niveau du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, sur financement de l'agence Suédoise de Coopération au Développement International ;
- l'appréciation de l'efficacité et aux leçons apprises de la collaboration de l'UICN avec WI qui avait, durant toute la période du projet, bénéficié d'un sous-contrat pour la mise en œuvre de la composante 4 portant sur la recherche - action.

L'évaluation a porté sur les critères ci-dessous :

- **La pertinence :** elle montre dans quelle mesure ses objectifs et priorités s'accordent avec les besoins des bénéficiaires visés, compte tenu de l'environnement socio-économique existant.
- **L'approche stratégique :** elle décrit les principaux enseignements tirés en termes d'activités, de méthodologies, de mise en œuvre et de possibilité de réplication des approches/technologies utilisées.
- **L'efficacité :** elle vérifie dans quelle mesure les objectifs prévus ont été atteints et les résultats obtenus ont permis de résoudre les problèmes identifiés.
- **L'efficience :** elle analyse les coûts des moyens et ressources (humaines, matérielles et financières) mobilisées et investies sur la mise en œuvre et les objectifs atteints.
- **La durabilité :** elle a permis d'éclairer le degré de mobilisation des bénéficiaires, d'appropriation des solutions proposées, d'autonomisation des structures de gestion par le projet au sein des structures concernées.
- **Les impacts :** il s'agit, entre autres, d'apprécier les changements induits grâce à l'appui et les effets des activités dans un environnement plus vaste (institutionnel, économique, social, environnemental…).

Outre ces critères usuels, l'évaluation a pris en compte les aspects ci-dessous conformément aux termes référence :

- Les questions transversales : elles concernent l'influence du projet sur le genre, le partenariat et le système de suivi ;
- L'examen des conditions, de la forme et des modalités d'ancrage du REDDIN dans le programme national de développement du Delta Intérieur (PPD-DIN) ;
- L'appréciation de l'efficacité et des leçons apprises de la collaboration de l'UICN avec WI;
- L'évaluation des efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet;
- L'évaluation des efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet;
- L'évaluation de l'expérience capitalisée et proposition d'une stratégie de son partage avec les autres acteurs intervenants dans le Delta Intérieur du Niger ;
- L'évaluation des contraintes et des facteurs de succès.

1.3. Méthodologie de l'évaluation

Elle a comporté les étapes ci-dessous :

i. **L'analyse documentaire :** elle a consisté à l'exploitation et l'analyse par l'équipe de l'évaluation de la somme documentaire générée dans le cadre de la mise en œuvre du projet (document projet, cadre logique, rapports d'activités, le cadre de renseignement des indicateurs, l'étude sur la situation de référence de la zone d'intervention du projet, etc.). Cette revue a permis de définir et de retenir les éléments d'analyse de l'évaluation.

ii. **La tenue des rencontres de cadrage avec l'UICN, Wetlands et l'ASDI :** en vue d'une lecture commune et harmonisée des termes de références de l'évaluation, l'équipe d'évaluation a eu une séance de travail avec l'UICN, Wetlands et ASDI. Ces séances de travail ont été focalisées sur le cadrage de la mission, notamment les questions évaluatives.

iii. **La collecte des données de terrain :** elle a eu lieu auprès de divers acteurs.

- **Au niveau de l'équipe de Wetlands International :** la revue documentaire et les informations complémentaires au niveau de cette structure a permis de mieux cerner les contours de l'évaluation pour ce qui concerne la composante recherche – action dont elle est l'organe d'exécution.
- **Au niveau de l'ASDI :** la collecte des données au niveau de l'ASDI, qui est le partenaire financier du projet a permis de mieux cadrer les questions évaluatives.
- **Au niveau de l'UICN:** la collecte des données au niveau de l'UICN, qui est le partenaire d'exécution du Projet REDDIN notamment la composante Développement a permis aussi de mieux cadrer les questions évaluatives.
- **Au niveau des autorités régionales et des services techniques :** les services techniques (Directions régionales de la Pêche, des Eaux et Forêts, de l'Agriculture, du Génie Rural, de l'Hydraulique de Mopti) ont été rencontrés pour apprécier le partenariat avec le projet dans le cadre de l'appui conseil aux acteurs locaux. Au niveau national, des structures comme l' Ecole Nationale d'Ingénieurs Abdrahamane Baba Touré, l'Institut National de Recherche en Santé Publique, la Direction Nationale de l'Hydraulique et le Laboratoire National des Eaux et Forêts ont été rencontrées dans le cadre du partenariat autour de la mise en œuvre de la composante Recherche Action. Enfin, les autorités administratives régionales notamment le Gouvernorat de la région ont été rencontrées pour apprécier la perception du projet au niveau régional.
- **Au niveau des bénéficiaires du projet :** il s'agit particulièrement des collectivités territoriales décentralisées (les communes), les comités locaux de gestion des ressources naturelles, les coopératives, les groupements féminins qui bénéficient des appuis du projet en matière de réhabilitation des écosystèmes et de développement d'activités économiques pour apprécier l'effectivité et la qualité des activités sur terrain. Ces acteurs sont rencontrés lors des visites de terrain au niveau des villages de Youwarou (commune rurale de Youwarou) , Sendegué, (commune rurale de Ouroubé Doudé), Konna (commune rurale de Konna), Bogo (commune rurale de Borondougou), Sampara (commune rurale de Bassiro), Karbaye (commune rurale du Kounari) et Daladougou (commune rurale de Fatoma).

iv. **L'aanalyse des données collectées :** Les données recueillies lors des différents entretiens ont été dépouillées et analysées suivant les critères d'évaluation et des questions transversales.

v. **La conception de l'aide-mémoire :** Après la phase de collecte et d'analyse des données, l'équipe d'évaluation a procédé à la conception d'un aide-mémoire qui comportait les résultats préliminaires de l'évaluation. Cet outil a permis de concevoir le rapport provisoire de la mission.

Schématiquement, la démarche méthodologique de l'évaluation se présente comme suit :

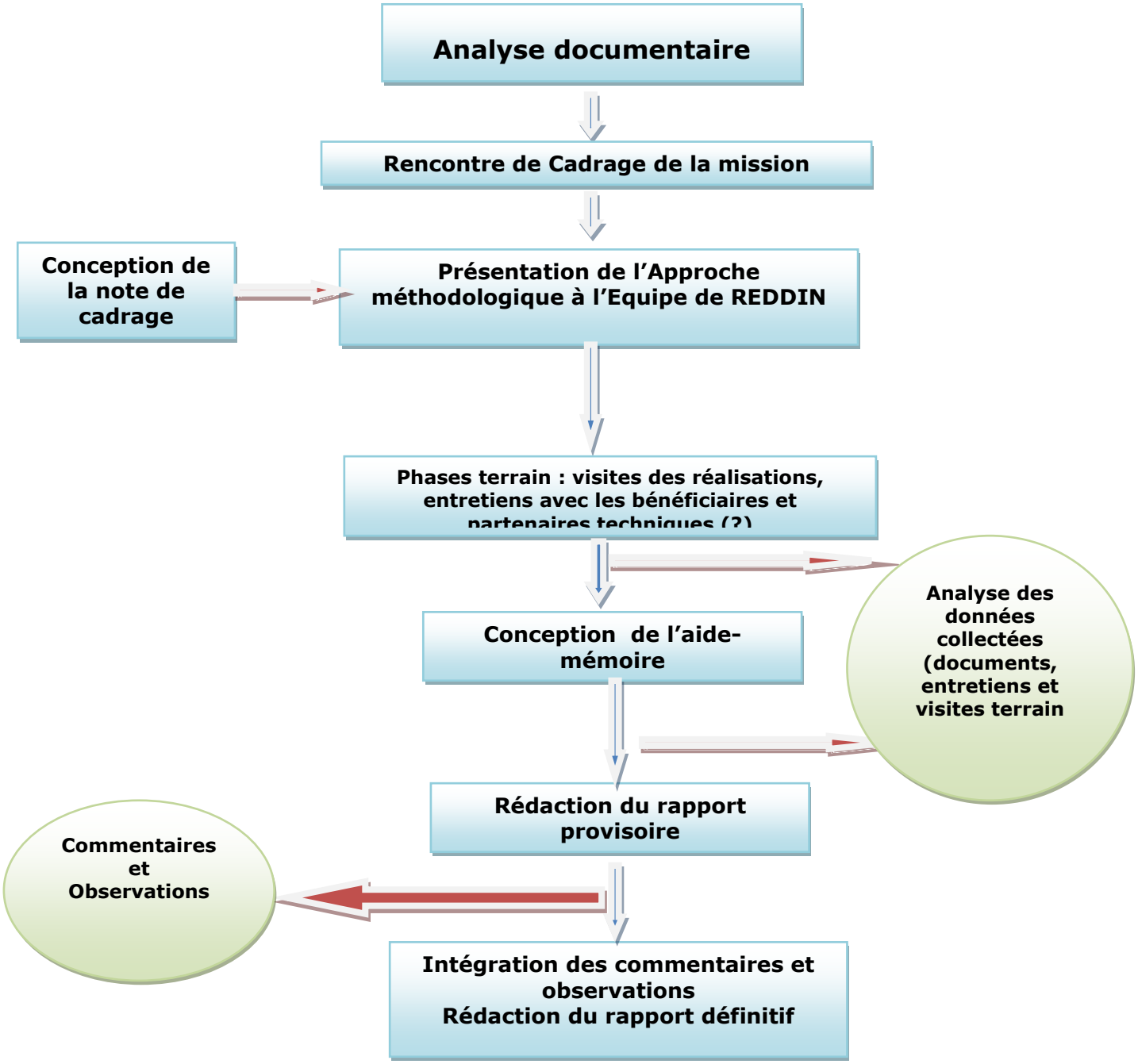

II. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION

Cette partie est consacrée à l'analyse des résultats de l'évaluation en mettant l'accès sur l'examen des critères.

2.1. La Pertinence

La pertinence du projet est examinée en évaluant son adéquation avec les instruments à différentes échelles de gestion durable des ressources naturelles et de renforcement des capacités des communautés locales aux effets du changement climatique. Plusieurs axes de pertinence du projet ont ainsi été retenus.

2.1.1. Le projet répond aux priorités de développement des communautés du Delta Intérieur du Niger

Les échanges avec les collectivités territoriales décentralisées ont montré la parfaite adéquation du projet avec les Plans de développement économique, social et culturel (PDESC) des différentes communes de la zone d'intervention du projet. En effet, la réhabilitation des écosystèmes dégradés, le développement des activités économiques et le renforcement des capacités constituent des axes prioritaires de développement du Delta Intérieur du Niger.

2.1.2. Le projet cadre avec la Politique Nationale de l'Environnement

Le projet REDDIN est en cohérence avec la politique nationale de protection de l'environnement, plus particulièrement ses axes stratégiques « promotion de la restauration et la récupération des zones et sites dégradés », « promotion d'une approche globale et multisectorielle » et « préservation et le renforcement des acquis techniques et méthodologiques. » Le projet répond également au principe d'implication/responsabilisation et participation de tous les acteurs dans les actions de protection, de restauration et de conservation des ressources naturelles et de l'environnement.

2.1.3. L'alignement du projet à la Politique Nationale sur les changements climatiques

Le projet s'intègre avec la politique nationale sur le changement climatique adopté par le Mali en Juillet 2011. Les activités réalisées (restauration des sols, forêts et bourgoutière) sont en cohérence avec les axes stratégiques de cette politique surtout en matière de renforcement de la résilience des communautés.

2.1.4. L'alignement du projet avec les instruments de développement internationaux

Outre ces instruments nationaux, le projet prend en compte certains instruments internationaux comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit de l'OMD 1 (« Éliminer l'extrême pauvreté et la faim »), l'OMD 3 («*Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*, l'OMD 6 («Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies») et l'OMD 7 («*Assurer un environnement durable »).*

Par ailleurs, l'analyse du cadre logique du projet révèle une cohérence globale entre les différents éléments de la logique d'intervention du projet, à savoir, les ressources, les résultats, les produits, les activités et les effets.

En définitive, l'alignement du projet aux priorités de développement des communautés du Delta Intérieur du Niger, à la Politique Nationale de l'Environnement, à la Politique Nationale sur les Changements Climatiques et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement est un facteur qui explique sa pertinence.

2.2. L'Efficacité

L'analyse de l'efficacité du projet a permis d'apprécier le niveau de réalisation des résultats/composantes et la réalisation des produits des différents résultats du projet dans le délai prévu.

2.2.1. Le niveau de réalisation des résultats :

L'évaluation du niveau de réalisation des résultats du projet s'est avérée laborieuse en l'absence de situation de référence pour certains indicateurs d'une part, et des problèmes de formulation d'autre part. L'équipe d'évaluation a adopté une démarche basée sur l'appréciation de chacun des indicateurs du projet et une estimation de son taux de réalisation. Cette démarche consolide et actualise l'évaluation des indicateurs du projet issue de la première réunion d'appui conseil du bureau régional de l'UICN à la mise en œuvre du plan de réponse du projet tenue à Mopti en septembre 2011. La consolidation et l'actualisation des indicateurs est faite avec l'appui de l'équipe de mise en œuvre du projet, les échanges avec les bénéficiaires des activités et les données collectées au cours des visites de terrain. Les résultats de l'évaluation des indicateurs sont présentés ci-dessous pour les cinq composantes du projet.

2.2.1.1. La Composante Réhabilitation des Écosystèmes dégradés

Les indicateurs de cette composante sont examinés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Niveau de réalisation des résultats de la composante réhabilitation des écosystèmes dégradés (2009-2013)

Objectif spécifique : Restaurer et gérer les écosystèmes dégradés de 9 communes des cercles de Mopti et Youwarou			
Résultat	Indicateurs de résultats	Appréciation des indicateurs	Estimation du % de réalisation
Résultat 1 : **Le fonctionnement hydrologique du chenal de Diangoudié est consolidé et géré de façon durable**	Un système d'entretien fonctionnel	Une association intervillageoise de gestion du chenal est mise en place et formée sur l'entretien du chenal	50
	2 km de chenal sécurisé de façon durable	2,6 km du chenal curés et protégé contre le ruissellement par des digues de protection et protection des berges par le vétiver.	100
	Superficie inondée grâce au chenal	Au moins 700 ha de mares et 300 ha de forêts inondés	100
Résultat 2 : **L'aménagement de trois forêts communautaires (Dentaga, Sassimba, Ngana) et de deux bourgoutières (Sassimba et Dialloubé)**	Feux de brousse et coupe abusive du bois (Dentaga) réduits à 50%	Le projet n'a pas intervenu au niveau de la forêt de Dentaga	0

est assuré dans la zone du PAGEIT	Taux d'augmentation de la biomasse des forêts et bourgoutières	Le taux de réussite des plants varie de 10 à 50 % au niveau des forêts restaurées contre une régénération d'au moins 90 % au niveau des bourgoutières	60
	25% des superficies dégradées récupérées (Dentaga, Ngana)	20 % des superficies dégradées récupérées (Ngana).	50
Résultat 3 : **Les forêts, pâturages et bourgoutières de Bassiro, Bima et Sabé sont aménagés de façon durable dans les 4 nouvelles communes**	Quatre forêts et pâturages aménagés	Trois forêts et pâturages aménagés	75
	Une bourgoutière aménagée (Bassiro)	5 ha de la bourgoutière de Bassiro a fait l'objet de restauration sur une superficie totale de 20 ha.	25
	9 CLG (Comités locaux de Gestion) fonctionnels	5 CLG (Comités locaux de Gestion) fonctionnels	56
	25% des superficies des forêts et pâturages restaurés	20 % des superficies des forêts et pâturages restaurés	80

Selon les estimations, le taux de réalisation des indicateurs varie entre 0 et 100% avec une moyenne de près de 60%. Même si ce taux est satisfaisant, certains commentaires nous paraissent nécessaires.

- La mise en place d'une association composée des représentants des villages riverains du chenal de Diangoudié est nécessaire pour l'instauration d'un système d'entretien fonctionnel. Les entretiens avec les acteurs ont révélé que l'association découle d'un long processus de sensibilisation et de renforcement des capacités des villages riverains sur les enjeux de l'entretien du chenal, animé par l'équipe du projet avec l'appui des services techniques locaux et régionaux. La mission d'évaluation a constaté une bonne perception du rôle socioéconomique du chenal de Diangoudié par l'association et son engouement réel pour l'entretien. Les problèmes résident maintenant dans le manque d'équipements et de ressources financières pour opérer les entretiens d'un écosystème, qui sera soumis à un ensablement et un envasement inévitables à moyen et long terme en raison de la texture sableuse du sol, de la force des ruissellements et de la divagation permanente des animaux. Par ailleurs, il y a un besoin évident de communication entre l'association et la commune rurale pour clarifier les rôles et développer une synergie dans la mise en œuvre des actions d'entretien du chenal. La mission d'évaluation a ainsi entamé une réflexion avec les autorités communales de Youwarou et les responsables de l'association autour du financement de l'entretien du chenal de Diangoudié, basé sur les ressources générées par la réhabilitation du chenal (passages des pirogues, contributions des exploitants des mares inondées grâce au chenal, etc.).

- Le chenal de Diangoudié a fait l'objet de curage et d'installation d'un ouvrage régulateur, de digues de protection et de plantation de vétiver sur les berges. Les acteurs locaux ont apprécié l'apport de cet aménagement dans l'inondation rapide des

mares et la conservation des eaux sur une période plus longue par rapport à la situation antérieure en dépit d'une situation hydrologique déficitaire. Comme le financement de cette réhabilitation du chenal provient essentiellement du projet, il est important que la commune rurale de Youwarou assure la pérennisation des ouvrages à partir des ressources propres. Ceci est d'autant plus important que les autorités communales démontrent aisément l'importance du chenal dans le développement agricole et sylvopastorale de la zone.

- Les actions de restauration des forêts et des pâturages du projet ont été limitées dans l'ancienne zone au profit de la nouvelle zone en raison de la situation sécuritaire. Il en découle que les problèmes de coupe abusive et de feux permanents n'ont pu être limités au niveau de la forêt de N'Gana et encore plus au niveau de la forêt de Dentaga. Or, cette forêt est importante pour la conservation de la diversité biologique, le maintien des équilibres écologiques et le développement socioéconomique local. Dans la nouvelle zone, la forêt de M'Bibba a bénéficié de beaucoup d'efforts, qui font qu'elle peut être considérée aujourd'hui comme un « champs-école » en matière de restauration des terres dégradées. L'exemple montre un investissement onéreux en raison de l'installation d'une clôture grillagée mais nécessaire pour avoir une chance de réussite au niveau des écosystèmes soumis à une divagation permanente des animaux.

- Les comités locaux de gestion des ressources naturelles ont été des acteurs clés de la restauration des terres dégradées, qui ont perçu les enjeux au terme de plusieurs séances de sensibilisation, de formations et de mise en œuvre des actions sur le terrain. Mais, la mission d'évaluation s'interroge sur leurs capacités à poursuivre les activités du projet, du moins à l'échelle communautaire. Dans cette perspective, il paraît important de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources financières locales afin de valoriser les compétences des comités au profit de la restauration des forêts.

2.2.1.2. La Composante Développement des activités économiques

Les résultats de l'évaluation des indicateurs de cette composante sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Niveau de réalisation du résultat de la composante Développement des activités économiques (2009-2013)

Objectif spécifique : **Valoriser durablement les ressources naturelles des territoires communaux concernés**			
Résultat	Indicateurs de résultats	Appréciation des indicateurs	Estimation du % de réalisation
Résultat 1 : **Les revenus des communautés et en particulier des femmes dans 9 communes augmentent à travers la valorisation des ressources naturelles et l'accès au crédit.**	12 caisses autonomes	8 caisses autonomes	67
	8 périmètres maraîchers fonctionnels	7 périmètres maraîchers fonctionnels	87
	L'accès au crédit permet l'augmentation d'au moins 50% de la production maraîchère des femmes	Le crédit n'est pas directement utilisé dans le financement du maraîchage	15
	Au moins ¾ des périmètres	5 périmètres maraichers	83

	financièrement autonomes dès la 2ème année	sont exploités dès la 2ème année à partir des fonds propres des fonds	
	Taux d'augmentation des revenus tirés des activités	Les revenus ont augmenté d'au moins 50 %	100
	Réduction d'au moins de 50% de la consommation du bois dans la transformation du poisson	L'introduction des fours delta a permis la réduction d'au moins 75 % de la consommation du bois dans la transformation du poisson	100

La composante développement des activités économiques a enregistré les résultats les plus importants avec un taux moyen de réalisation des indicateurs estimé à 75 %. L'évaluation des indicateurs de cette composante suscite les commentaires ci-dessous.

- Le projet a développé deux activités pertinentes notamment le microcrédit et le maraîchage qui ont contribué l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations locales et plus particulièrement des femmes.

- Une dotation en microcrédit de 16 000 000 FCFA est accordée à 338 femmes issues de huit groupements féminins. Les échanges avec les femmes ont montré que le microcrédit a soutenu l'économie locale avec le financement des activités d'embouche et de petit commerce conduites par les femmes. Les femmes ont également amélioré leurs revenus estimés entre 15 000 FCFA et 30 000 FCFA. Le système semble parfaitement maîtrisé et approprié par les femmes au terme de plusieurs séances de formation et un suivi de proximité régulier. Pour assurer le financement durable du microprojet, le projet a initié un processus d'arrimage des groupements féminins avec l'institution de microfinance Kondo Jigima. Cette initiative est salutaire mais les problèmes de trésorerie des institutions de microfinance sont souvent récurrentes même si le responsable de l'Antenne Kondo Jigima de Sévaré a donné l'assurance d'une santé financière sans reproche de sa structure. Des réflexions peuvent se faire pour une orientation éventuelle des femmes vers les institutions bancaires et surtout la Banque Nationale de Développement Agricole.

- Le projet a appuyé la mise en place de sept périmètres maraîchers exploités par 400 femmes, qui cultivent essentiellement l'échalote, l'oignon, la laitue et la tomate en saison froide et le gombo en saison des pluies. Il s'agit des périmètres d'une superficie d'un ha, doté d'un puits équipé en système de poulie pour les besoins d'exhaure de l'eau. Les superficies attribuées aux femmes sont faibles et atteignent rarement 100 m² mais les superficies des périmètres sont rarement totalement exploitées. En raison des petites superficies exploitées, les productions maraîchères sont destinées essentiellement à la consommation familiale et ne satisfont pas les besoins annuels des ménages. Des arbres fruitiers comme le papayer, le *Ziziphus mauritiana* greffé et le baobab sont associées aux cultures maraîchères pour valoriser les périmètres maraîchers et améliorer leurs impacts sur l'accroissement des revenus et des conditions de vie des exploitantes. Enfin, le projet a mobilisé la Direction Régionale de l'Agriculture pour apporter un appui conseil aux femmes dans la perspective de pérennisation des acquis.

La mission d'évaluation suggère le renforcement de la pratique maraîchère actuelle par le creusement de puits supplémentaires; l'amélioration de la parcellisation et du système de canalisations ; l'installation de haies vives et de brise vent sur les pourtours des périmètres ; la formation des femmes sur les pratiques de compostage et la lutte contre les déprédateurs ; la sécurisation foncière et l'installation d'un système de pompage solaire au niveau des groupements les plus performants.

2.2.1.3. La Composante Renforcement capacités et mobilisation sociale

Les résultats de l'évaluation des indicateurs de cette composante sont notés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Niveau de réalisation du résultat de la composante renforcement des capacités et mobilisation sociale (2009-2013)

Objectif spécifique : **Améliorer les processus de gouvernance environnementale au sein de 9 collectivités décentralisées**			
Résultat	Indicateurs de résultats	Appréciation des indicateurs	Estimation du % de réalisation
Résultat 1 : **Les communautés locales prennent conscience des enjeux environnementaux du DIN**	80% des élèves des écoles cibles connaissent les espèces de leur terroir et les entretiennent dans les arboretums mises en place	80% des élèves des écoles cibles entretiennent les espèces de leur terroir dans les arboretums mises en place	50
	Nombre d'actions initiées par les communautés pour la protection de l'environnement	Aucune action initiée par les communautés pour la protection de l'environnement	0
Résultat 2 : Les acteurs locaux de 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles) utilisent des outils de planification et de gestion durable des forêts et bourgoutières du territoire communal	4 nouveaux plans d'aménagement et de gestion approuvés par les conseils communaux et validés par la Tutelle	3 nouveaux plans d'aménagement et de gestion approuvés par les conseils communaux et validés par la Tutelle	75
	4 nouvelles conventions locales élaborées et homologuées	3 nouvelles conventions locales élaborées	65
	5 conventions locales revues et homologuées	1 convention locale revue	20
	Niveau de réduction des conflits suite aux conventions locales	Les conflits sont réduits d'au moins 50 % selon les acteurs dans les zones d'intervention du projet	100
	Au moins 9 stratégies d'adaptation aux	8 stratégies d'adaptation aux	89

	changements climatiques sont vulgarisées	changements climatiques sont vulgarisées	
	% d'augmentation de la connaissance des populations sur le changement climatique	La connaissance des populations sur le changement climatique a augmenté d'au moins 50 %.	50
Résultat 3 : **Le potentiel halieutique est mieux géré dans les 9 communes (5 anciennes et 4 nouvelles)**	Nombre de plans de pêche respectés	6 plans de pêche respectés	67
	9 conseils de pêche fonctionnels	9 conseils de pêche redynamisés	50
	Taux de réduction des conflits grâce aux conventions de pêche	Le taux de réduction des conflits grâce aux conventions de pêche est estimé à 50%	100
	Taux de réduction de la consommation du bois pour le fumage du poisson	L'introduction des fours delta a permis la réduction d'au moins 75 % de la consommation du bois pour le fumage du poisson	100

L'évaluation des indicateurs de la composante renforcement des capacités et mobilisation sociale donne un taux moyen de réalisation estimé à 64 %. L'évaluation permet de faire les commentaires ci-dessous :

- Le projet a promu l'éducation environnementale en milieu scolaire à travers la réhabilitation et/ou l'installation d'arboretums scolaires dont la superficie moyenne est estimée à 400 m² et la réédition d'un cahier de l'arbre. Les travaux ont été mis en œuvre avec la collaboration des directeurs des écoles et les comités de gestion scolaires. Le niveau d'entretien des arboretums varie de moyen à bon avec une forte implication des élèves dans les travaux d'arrosage des plants. L'approche décentralisée de mise en œuvre de l'activité est certes pertinente mais la mission d'évaluation considère nécessaire l'implication des centres d'animation pédagogique pour un suivi plus rigoureux des arboretums par les autorités scolaires et l'élaboration d'outils pratiques d'acquisition de connaissances sur les arbres.

- Le projet a œuvré à l'élaboration et la validation des plans d'aménagement et de gestion et des conventions locales comme outils de planification et de gestion des ressources naturelles. Ces outils sont basés sur une approche participative, qui a impliqué les acteurs du village au niveau régional. Il a découlé un long processus de concertation autour de la gestion des ressources naturelles, dont les enjeux semblent être bien perçus par l'ensemble des acteurs. La mission d'évaluation a observé que les efforts sont limités en matière de suivi de l'application de ces outils afin de mesurer leurs impacts réels sur la conservation des ressources naturelles et la gestion des conflits liés à leur exploitation.

- Le projet a appuyé la mise en œuvre de stratégies diverses d'adaptation au changement climatique à partir de l'application d'outils d'analyse de la vulnérabilité

et de prise en compte du changement climatique dans les actions de développement. Ces stratégies incluent l'appui en semences de riz, la régénération de bourgoutière, le développement de l'embouche, la réhabilitation de périmètre maraîcher, l'approvisionnement de banque de céréales, l'approvisionnement en aliment bétail, la dotation en foyers améliorés, etc. Les échanges avec les bénéficiaires ont révélé la contribution efficace de ces stratégies dans la gestion du problème d'insécurité alimentaire tout en améliorant les revenus et les conditions de vie des populations locales. Cette contribution a été d'autant plus importante que la zone d'intervention a subi les effets d'un déficit pluviométrique et hydrologique en 2012 et une profonde crise sécuritaire en 2012 et 2013. Il apparaît un besoin de renforcer le suivi afin de pérenniser les stratégies locales d'adaptation au changement climatique et de mettre l'accent sur le développement des stratégies d'adaptation au changement à l'échelle intercommunale.

2.2.1.4. La Composante Gestion du projet et Capitalisation

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'évaluation des indicateurs de cette composante.

Tableau 4 : Niveau de réalisation du résultat de la composante gestion du projet et capitalisation (2009-2013)

Objectif spécifique : **Assurer le suivi - évaluation et la capitalisation des méthodologies d'intervention du projet**			
Résultat	Indicateurs de résultats	Appréciation des indicateurs	Estimation du % de réalisation
Résultat 1 : **Un système de suivi évaluation est opérationnel**	Existence d'outils de suivi évaluation y compris le SIG opérationnels	Un plan de suivi évaluation est élaboré	40
	Existence d'une base de données à jour	La structure de la base de données est disponible	40
Résultat 2 **Les expériences et leçons apprises du projet sont systématiquement capitalisées**	Existence d'un document de capitalisation	Seulement les TdR de la capitalisation sont disponibles	10
	Nombre de projets/programme ayant participé à l'atelier de capitalisation et utilisant les expériences du projet	L'élaboration des TdR a impliqué l'UICN, WI et l'Asdi.	0

La composante gestion du projet et capitalisation enregistre le taux le plus faible de réalisation des indicateurs estimé à 23 %, qui nécessite les commentaires suivants.

- Le suivi évaluation et la capitalisation constituent le maillon faible de la mise en œuvre du projet. L'élaboration d'un plan de suivi-évaluation et la conception de la structure de la base de données du projet sont des acquis intéressants, dont la portée est limitée par le manque de collecte systématique de données et d'alimentation de la base de données. L'évaluation a constaté la non opérationnalisation de la base de données et du système d'informatique géographique pour orienter la prise de décision.

Pour partager les importants résultats enregistrés par le projet, la mission d'évaluation note le besoin de conduire la capitalisation des acquis du projet en vue de leur appropriation par les acteurs de développement du Delta Intérieur du Niger. Il est important de noter que la structure de base de données est ouverte, ce qui donne la possibilité d'intégrer les indicateurs du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

2.2.1.5. La Composante Recherche - Action

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'évaluation des indicateurs de cette composante.

Tableau 5 : Niveau de réalisation du résultat de la composante Recherche - Action (2009-2013)

Objectif : Mieux comprendre et renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau bassin en vue d'améliorer leurs fonctions de service communautaire, tout en conservant leur bonne santé écologique			
Résultat	Indicateurs de résultats	Appréciation des indicateurs	Estimation du % de réalisation
Résultat 1.1. Les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels des zones humides sont connus	Nombre de documents consultés	Une bibliographie annotée du DIN est disponible	100
	Quantité et qualité des données relatives aux différents paramètres dans l'espace et dans le temps	Les données sont disponibles pour 12 paramètres écologiques sur un pas de temps de 10 à 50 ans.	40
	Superficie des terres (eau, bourgoutières, forêts inondables, …)	Une cartographie de l'occupation des terres est disponible	100
	Nombre de parties prenantes identifiées	8 groupes de parties prenantes identifiées : les gestionnaires de l'eau, les utilisateurs directs de l'eau, les organismes du secteur public, les entreprises du secteur privé qui fournissent des services d'alimentation en eau et d'assainissement, les instituts de recherche, les ONG, les organisations de la société civile et les bailleurs de fonds.	80

Résultat .1.2 : Une base de données intégrant les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels est disponible	La base de données est disponible	La structure de la base de données est disponible	40
Résultat 2.1. : **La qualité des eaux des trois zones humides est appréciée**	Les informations sur la qualité des eaux des trois zones d'étude sont disponibles	Les données sur la qualité physico-chimiques des eaux de surface de Macina, Mopti et Akka sont disponibles.	80
Résultat 2.2. : **La capacité d'autoépuration du DIN est connue**	Les informations sur la capacité d'autoépuration du DIN des trois zones humides sont disponibles	Les données sur la capacité d'autoépuration physico-chimique et bactériologique existent.	60
Résultat 2.3 : Les besoins d'approvisionnement en eau des populations sont estimés	Les différents types d'usages sont connus	Les usages sont définis pour les sites de Macina, Mopti et Youwarou : agricoles, domestiques, etc.	95
	Les besoins en eau sont estimés par principaux secteurs d'usage	Les besoins en eau des principaux secteurs d'usages sont connus : 2, 69 km³/an, pour une superficie de 85 000 ha soit 26 900 m³/ha pour l'Office du Niger, 14 000 m³/s pour les périmètres de maitrise totale d'eau de l'Office Riz Mopti par exemple.	95
Résultat 3.1 : Les facteurs écologiques et socioéconomiques de propagation des maladies sont déterminés	Les facteurs de propagation des maladies sont connus	Les facteurs de propagation des maladies sont connus. Identification et validation des Forces motrices-Pressions-États-Impacts-Réponses (DPSIR) de la propagation des maladies	95
	Les vecteurs et hôtes intermédiaires sont identifiés	Informations préliminaires pour la zone de Youwarou.	95

Résultat 3.2 : La prévalence des maladies liées à l'eau est connue	Les informations sur la prévalence des maladies sont disponibles	Les informations sont disponibles sur la bilharziose, le paludisme et les maladies diarrhéiques	70
	La prévalence des maladies est connue	La prévalence de la bilharziose et du paludisme est connue	50
Résultat 4.1 : La capacité d'adaptation naturelle des zones humides est déterminée	Les pressions sur les ZH sont répertoriées	Les pressions sur les zones humides sont connues (DPSIR).	60
	Les fonctions écologiques des ZH sont connues	Les services éco systémiques du DIN sont définis : régulation, approvisionnement, culturels et Support de la biodiversité et de la santé des écosystèmes	95
Résultat 4.2 : La capacité d'adaptation du Gouvernement est déterminée	Les forces et les faiblesses des politiques et stratégies sont connues	Caractérisation du changement climatique et élaboration d'un plan d'action pour l'adaptation au phénomène	100
	Les aléas sont connus	Les aléas sont connus.	100
Résultat 4.3 : La capacité d'adaptation des populations qui dépendent des zones humides est déterminée	Types et fréquence des aléas	Les aléas sont connus.	100
	Mesures d'adaptation et leurs efficacités	Les mesures d'adaptation et leurs efficacités sont évaluées	100
Résultat 5.1 : Un système d'aide à la décision (modèle) évaluant les effets des modes de gestion des ressources en eau et les différents polluants sur les fonctions écologiques des zones humides et les moyens d'existence des populations est disponible	Les modèles existants sont inventoriés	Un inventaire de modèles utilisés dans le bassin du Niger existe	100
	Les paramètres sont connus et intégrés	Les paramètres sont connus et intégrés.	60
	Le modèle est testé et validé	Un modèle d'autoépuration du fleuve est conçu.	50
Résultat 6.1 : Les résultats de la Recherche Action sont capitalisés	Un document de capitalisation des résultats de la Recherche Action est disponible	Des documents de synthèse des recherches sont disponibles	50

Résultat 6.2 : Une stratégie de communication basée sur les résultats de la Recherche Action est élaborée et mise en œuvre	Le document de stratégie de communication est élaboré et validé.	Indicateur non renseigné.	0
	La stratégie de communication est mise en œuvre.	Indicateur non renseigné.	0

L'évaluation des indicateurs de la composante Recherche Action donne un taux moyen de réalisation estimé à 73 %, qui nécessite les commentaires ci-dessous.

- Le projet a mobilisé une somme importante de données sur le Delta Intérieur du Niger. Ces données portent sur les paramètres écologiques, hydrologiques, socio-économiques et institutionnels; l'occupation des sols; la qualité des eaux; les besoins en eau; les maladies liées à l'eau; les capacités d'adaptation des acteurs au changement climatique, etc. Mais, les données restent faiblement analysées, ce qui ne permet pas la production du savoir ou des connaissances pour orienter les actions de développement.
- Le projet a élaboré une revue de bibliographie annotée sur les principales publications techniques et scientifiques du DIN sur les aspects hydrologiques, socio-économiques et écologiques. Cette dernière doit faciliter la revue documentaire pour de nouvelles recherches scientifiques sur différents sujets dans la zone
- Les cartes d'inondation et de végétation élaborées en fonction des différents niveaux d'eau (la crue qui le moteur du développement socio-économique et du maintient de l'intégrité écologique), 300, 400, 500 et 600 cm sont des outils d'aide à la décision, de planification spatiale et d'alerte précoce pour la prise de décision stratégique annuelle des systèmes de production agricoles, fourragères et piscicoles. Ses cartes ont été largement diffusées dans plusieurs communes, villages et ecoles par le projet et récemment par le PDD-DIN lors de son lancement.
- L'évaluation des débits 40 et 50 m^3/s libérés par le Markala pendant la période d'étiage et leurs impacts sur les activités socio-économiques et la biodiversité dans le DIN, constitue des messages clairs pour la meilleure des eaux en amont , mais aussi la prise en compte davantage du DIN dans les programmes de développement stratégiques du pays
- La détermination de la qualité physico-chimique et bactériologique des sites de Macina (pollution agricole), Mopti (pollution urbaine) et Youwarou (milieu semi-naturel) en fonction des cures annuelles (fortes et faibles) donnent des messages forts de sensibilisation sur la capacite d'autoépuration du fleuve et les maladies liées aux eaux, utilisables par les mairies des zones concernées dans le cadre du transfert de compétence de « Eau-Hygiène-Assainissement » aux mairies dans le cadre de la décentralisation. Il en est de meme que les ONG opérant dans le domaine « Eau-Hygiène-Assainissement)
- Le projet a favorisé les études doctorales d'un étudiant de ENI/ABT/Bamako. Jusqu'à la fin du projet l'étudiante avait pu réaliser 60% de ses recherches et vient de bénéficier d'une bourse d'études au Maroc pour la finition de sa thèse.
- La modélisation est une démarche pertinente pour appréhender les problèmes d'un écosystème complexe comme le Delta Intérieur du Niger. Les résultats semblent appréciables en termes d'inventaire des modèles et de collecte de données. Toutefois, il apparaît une recherche essentiellement universitaire avec une faible implication des

cadres du projet, qui doivent nécessairement s'approprier l'outil en vue de sa large diffusion.

- Le projet a produit et partagé des outils cartographiques et documentaires dans le cadre des acquis de la Recherche Action. Toutefois, en l'absence d'une stratégie de capitalisation et de communication structurée et fonctionnelle, il paraît difficile que les résultats de la recherche profitent utilement à tous les acteurs du développement du Delta Intérieur du Niger.

2.2.2. La réalisation des produits dans les délais prévus :

Le projet REDDIN a été conçu pour une durée de 3 (trois) ans à partir de Novembre 2009. Sa mise en œuvre a été marquée par des périodes d'arrêts suite à deux évènements majeurs :

- L'audit exceptionnel des comptes du projet, commandité par le partenaire technique et financier suite à des insuffisances et irrégularités constatées dans les rapports financiers : les activités de terrain du projet ont suspendues d'octobre 2010 à septembre 2011.
- La crise socio-politique et sécuritaire du Mali qui a touché toute la zone d'intervention du projet : occupation de la zone de Youwarou, repli de l'équipe du projet à Bamako suite à l'attaque de Konna, suspension de la coopération bilatérale.

Les différents produits attendus dans les conditions normales en fin décembre 2012 n'ont pu être livrés dans les délais prévus, ce qui a occasionné une rallonge jusqu'en fin décembre 2013.

La rallonge de la mise en œuvre des activités de terrain du projet jusqu'au 31 décembre 2013 a permis une amélioration sensible du niveau de réalisation des indicateurs pour l'ensemble des cinq composantes du projet.

2.3. L'Efficience

L'appréciation de l'efficience reste difficile du fait souvent de l'insuffisance d'informations liant les performances aux ressources investies et du temps imparti. Néanmoins, dans le cadre de cette évaluation, elle a été appréciée à travers les quatre facteurs ci-dessous :

- La disponibilité à temps et la suffisance des ressources allouées ;
- L'évaluation de la gestion financière globale du projet ;
- L'acceptabilité et l'adéquation des ressources allouées par rapport aux résultats obtenus de l'effet ;
- L'évaluation de l'efficience de certaines activités prioritaires.

2.3.1. Disponibilité et suffisance des ressources allouées :

Le budget total du projet REDDIN s'élève à 1 257 412 739 FCFA dont 957 412 739 FCFA pour la mise en œuvre de la composante « Développement » mise en œuvre par l'UICN et 300 000 000 FCFA pour la composante Recherche Action.

La situation dépenses pour la période de Novembre 2009 à Décembre 2013 est notée dans le tableau 6 ci-dessous :

Tableau 6 : Situation des dépenses du projet de novembre 2009 à décembre 2013 en FCFA.

Dépenses/Année	Période de mise en œuvre du projet					Total
	2009	2010	2011	2012	2013	
UICN	17 872 814	289 636 836	115 156 869	185 436 762	351202794	959 306 075
WI	0	59 498 711	33 829 057	76 730 846	75793959	245 852 573
Total	17 872 814	349 135 547	148 985 926	262 167 608	426 996 753	1 205 158 648

La somme totale des dépenses effectuées pour la réalisation des activités des différentes composantes du projet de Novembre 2009 à Décembre 2013 s'élève à 1 205 158 648 FCFA (tableau 6).

Le ratio entre le budget du projet et les dépenses montre que les ressources ont été suffisantes pour la mise en œuvre des activités.

2.3.2. Evaluation de la gestion financière globale du projet :

La structure générale des dépenses de mise en œuvre du projet est indiquée dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Répartition des dépenses du projet par composante en FCFA

Composantes/Dépenses	Période de mise en œuvre					Total	%
	2009	2010	2011	2012	2013		
Unité de coordination	2 736 679	38 319 217	50 771 596	52 135 677	55 677 638	199 640 807	16,57
Equipements et matériels	2 713 996	33 328 316	2 854 179	5 882 326	7 186 714	51 965 531	4,31
Fonctionnement	5 264 770	16 357 390	5 824 870	13 644 729	26 629 969	67 721 728	5,62

Composante I	499 498	22 046 518	9 221 077	10 475 080	53 082 566	95 324 738	7,91
Composante II	4 619 223	72 698 586	4 209 625	13 288 175	75 565 608	170 381 217	14,14
Composante III	0	27 716 118	11 570 130	17 887 570	44 129 853	101 303 672	8,41
Composante IV	0	59 498 711	33 829 057	76 730 846	75 793 959	245 852 573	20,40
Composante V	0	45 079 254	17 886 934	45 032 826	35 086 938	143 085 952	11,87
Imprévus	0	0	0	0	1 025 006	1 025 006	0,09
Appui technique	791 707	12 777 268	6 485 520	13 905 240	21 708 231	55 667 967	4,62
Frais de gestion	1 246 941	21 314 168	6 332 938	13 185 139	31 110 270	73 189 457	6,07
Total	17 872 814	349 135 547	148 985 926	262 167 608	426 996 752	1 205 158 647	

Le tableau 7 montre que les composantes du projet représentent 62, 73 % des dépenses dont 42,33 % pour la composante Développement. Les autres dépenses constituent les frais liés à l'unité de coordination, au fonctionnement, l'équipement/matériels, les imprévus, l'appui technique et les frais de gestion. Les rapports d'audit et les échanges avec l'équipe du projet ont révélé qu'il n'y a eu aucune déviation des dépenses au cours de la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre de la gestion financière globale du projet, la mission d'évaluation a réalisé une comparaison de la structure du budget et des dépenses, dont les résultats sont notés dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 : Situation comparée de la structure du budget et des dépenses en FCFA

Rubriques	Budget (B)	Dépenses (D)	Ecart (B-D)
Unité de coordination	146 413 238	199 640 807	-53 227 569
Equipements et matériels	44 153 036	51 965 531	-7 812 495
Fonctionnement	57 755 031	67 721 728	-9 966 697
Composante I	88 340 882	95 324 738	-6 983 856
Composante II	155 418 708	170 381 217	-14 962 509
Composante III	113 727 815	101 303 672	12 424 143
Composante IV	300 000 000	245 852 573	54 147 427
Composante V	196 944 220	143 085 952	53 858 268
Imprévus	40 137 647	1 025 006	39 112 641
Appui technique	42 144 529	55 667 967	-13 523 438
Frais de gestion	72 377 633	73 189 457	-811 824
Total	1 257 412 739	1 205 158 647	52 254 092

L'examen du tableau 8 permet de constater que le budget a pu contenir les dépenses. Cela suggère que la période de rallonge a pu compenser la période rupture. Les déficits au niveau du fonctionnement général du projet et des composantes I et II ont été résorbés par les disponibilités au niveau des composantes III, IV et V et des imprévus.

L'analyse de la répartition des dépenses par village d'intervention et par commune s'est avérée impossible en raison du manque de codification par entité géographique. Selon la coordination du projet, les difficultés de la démarche ont résidé surtout dans le caractère inter

villageois et intercommunal d de plusieurs réalisations. L'évaluation a alors porté sur la répartition des dépenses en fonction des zones (ancienne et nouvelle zone) pour la composante Développement. Elle n'a pas été opportune pour la composante Recherche Action, dont on peut estimer à au moins 90 % les dépenses des sites de Mopti (Youwarou, Konna et Mopti) contre seulement 10 % pour le site de Ségou (Kokry dans le cercle de Macina).

L'évaluation de la répartition des dépenses est également complexe pour les dépenses de fonctionnement général du projet qui sont difficiles à localiser géographiquement. Pour pallier ce problème, la mission d'évaluation a identifié, avec l'appui de la coordination du projet, les dépenses des composantes I, II et III (par année et par zone) dont la mise en œuvre touche directement le terrain et les estimations sont plus faciles par zone. Il est apparu que ces dépenses de Youwarou représentent 55% des dépenses totales du projet en 2009, 20% en 2010, 41 % en 2011, 26 % en 2012 et 32 % en 2013. La mission d'évaluation a ainsi appliqué ces taux aux dépenses générales de fonctionnement pour déterminer la répartition globale des dépenses par zone. Les résultats de cette évaluation sont notés dans le tableau 9.

Tableau 9 : Répartition des dépenses de la composante Développement par zone en FCFA

Composantes	Période de mise en œuvre										Total	
	2009		2010		2011		2012		2013			
	Mopti	Youwarou	Mopti	Youwarou	Mopti	Youwarou	Mopti	Youwarou	Mopti	Youwarou	Mopti	Youwarou
Unité de coordination	1 231 505	1 505 173	30 655 374	7 663 843	29 955 242	20 816 354	38 580 401	13 555 276	37 860 794	17 816 844	138 283 316	61 357 491
Equipements et matériels	1 221 298	1 492 698	26 662 653	6 665 663	1 683 966	1 170 213	4 352 921	1 529 405	4 886 966	2 299 749	38 807 803	13 157 728
Fonctionnement	2 369 146	2 895 623	13 085 912	3 271 478	3 436 673	2 388 197	10 097 099	3 547 630	18 108 379	8 521 590	47 097 210	20 624 518
Composante I		499 498	9 137 960	12 908 558	3 549 243	5 671 834	8 938 954	1 536 126	31 440 903	21 641 663	53 067 059	42 257 679
Composante II	2 309 611	2 309 611	71 508 837	1 189 749	2 375 000	1 834 625	13 288 175	0	63 365 739	12 199 869	152 847 363	17 533 854
Composante III	0	0	17 690 570	10 025 548	8 780 815	2 789 315	8 617 716	9 269 854	22 196 795	21 933 058	57 285 896	44 017 776
Composante IV												
Composante V	0	0	36 063 403	9 015 851	4 855 716	13 031 218	17 050 988	27 981 839	14 896 578	20 190 360	72 866 685	70 219 267
Imprévus	0	0	0	0	0	0	0	0	697 004	328 002	697 004	328 002
Appui technique	356 268	435 439	10 221 815	2 555 454	3 826 457	2 659 063	10 289 878	3 615 362	14 761 597	6 946 634	39 456 014	16 211 952
Frais de gestion	561 124	685 818	17 051 335	4 262 834	3 736 433	2 596 505	9 757 003	3 428 136	21 154 984	9 955 287	52 260 878	20 928 579
Total	8 048 953	9 823 861	232 077 858	57 558 978	62 199 544	52 957 324	120 973 134	64 463 628	229 369 738	121 833 056	652 669 228	306 636 846

L'examen du tableau montre que les dépenses opérées dans le cercle de Mopti dépassent largement celles de Youwarou. Il apparaît cependant une situation inverse au cours des deux premières années de mise en œuvre du projet. Cette situation découle de la crise sécuritaire, qui a engendré le retrait de la zone de Youwarou pour une concentration des activités essentiellement au niveau de Mopti. Elle traduit la logique du projet dont la mise en œuvre vise la consolidation des acquis de l'ancienne et leur réplication dans la nouvelle zone. Logiquement, la réplication est plus onéreuse que la consolidation.

2.3.3. Acceptabilité et Adéquation des ressources allouées :

L'analyse du taux de réalisation des produits livrés à travers les différents résultats du projet montre que des ressources conséquentes ont été allouées aux différents indicateurs pour atteindre les résultats.

Si l'on part du postulat que l'efficience met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats, on peut dire que pour un niveau de réalisation des indicateurs de 65.25 %, près de 96 % des ressources du projet ont été mobilisés. Toutefois, le taux de réalisation des activités peut être estimé à 94 %, ce qui montre une parfaite adéquation avec les ressources humaines, matérielles et financières engagées. En effet, toutes les activités planifiées ont été mises en œuvre en dehors de l'évaluation des conventions locales, de l'opérationnalisation de la base de données, de la capitalisation et de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Il apparaît cependant un déséquilibre entre l'exécution des dépenses et le taux de réalisation des indicateurs qui s'explique par la faiblesse du système de suivi évaluation qui ne permet pas une estimation réelle du niveau de réalisation des indicateurs et dans certains cas un manque d'adéquation entre les activités et l'indicateur.

L'analyse de la disponibilité et de la suffisance des ressources allouées ainsi que leur acceptabilité et adéquation met en évidence l'efficience du projet.

2.3.3. L'évaluation de l'efficience de certaines activités prioritaires :

La mission a également évalué l'efficience de trois activités prioritaires du projet, en l'occurrence la restauration des forêts dégradées, la régénération des bourgoutière et la réalisation des périmètres maraîchers. Les résultats de cette évaluation sont notés dans le tableau 10.

Tableau 10 : Évaluation de l'efficience des activités prioritaires du projet REDDIN.

	Restauration des forêts dégradées	Régénération des bourgoutières	Réalisation de puits maraîchers
Dépenses totales	16 735 521	5 250 000	64 093 803
Coût superficies totales	7	60	8
Coût/ha en FCFA	2 390 789	87 500	8 011 725

Les coûts sont plus importants pour la réalisation des puits maraîchers et la restauration des terres dégradées. L'importance du coût de la régénération découle essentiellement de la clôture grillagée et des frais liés à la fixation mécanique et biologique. Ces coûts sont du même ordre que ceux d'autres projets intervenants dans la région comme le Fonds de Développement en zone sahélienne (FODESA).

2.4. La Pérennité

La dimension de la pérennité a été intégrée pleinement tout au long de la mise en œuvre du projet. Le projet a mis en place des stratégies d'intervention basées sur le développement des

capacités locales des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités dans une perspective d'appropriation des acquis, de responsabilisation/autonomisation des acteurs et d'internalisation des approches.

2.4.1. L'appropriation des acquis par les bénéficiaires :
Le projet REDDIN a été mis en œuvre suivant une approche participative, qui met les comités villageois et locaux de gestion des ressources naturelles, les groupements féminins et les groupes socio-professionnels au cœur de la mise en œuvre des activités du projet. En fonction de leurs domaines d'interventions, ces acteurs disposent de compétences avérées en matière de restauration des terres dégradées, de régénération des bourgoutières, de gestion de microcrédit et des périmètres maraîchers, d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation au changement climatique. C'est dire que l'appropriation technique et institutionnelle des réalisations semble acquise mais des efforts importants restent à déployer au plan du portage financier des activités tant par les autorités communales que par les bénéficiaires individuels.

2.4.2. Autonomisation des bénéficiaires
Le degré d'autonomisation organisationnelle et technique des comités villageois et locaux de gestion de gestion des ressources et des groupements féminins est évident. La mission d'évaluation a constaté une autonomisation effective des femmes en matière de gestion de microcrédit. Elles opèrent de façon indépendante la distribution et le remboursement des prêts entre les bénéficiaires avec un taux de remboursement de plus de 90 %. C'est le cas également des périmètres maraîchers que les femmes exploitent de façon continue depuis le démarrage du projet. Des signes promoteurs d'autonomie sont également constatés dans la mise en œuvre de certaines stratégies locales d'adaptation au changement climatique comme les semences de riz, l'embouche, les banques de céréales et la régénération des bourgoutières.

L'analyse montre une autonomisation plus aisée pour les activités habituelles du bénéficiaire, ce qui montre tout l'intérêt de valoriser en premier lieu les pratiques et les stratégies locales.

2.4.3. Internalisation des bénéficiaires
L'internalisation s'amorce puisque les technologies développées dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont simples et facilement assimilables. La démarche de planification, de mobilisation des connaissances et de renforcement des capacités comme préalables à l'intervention constitue aussi un facteur clé de cette internalisation.

Les acquis en matière d'appropriation, d'autonomisation et d''internalisation créent indubitablement les conditions favorables à la pérennité des résultats du projet.

2.5. Les effets / impacts

Les acteurs sont unanimes que la mise en œuvre du Projet REDDIN a contribué à l'amélioration des de moyens d'existence et des conditions de vie des populations de sa zone d'intervention. Les effets/impacts du projet sont ainsi perceptibles sur les écosystèmes, les moyens d'existence et les capacités techniques d'intervention.

2.5.1. Sur les écosystèmes du Delta Intérieur du Niger
La réhabilitation de certains écosystèmes dans le DIN a favorisé des changements sur le milieu naturel. Ainsi, la réhabilitation du chenal de Diangoudié a favorisé l'alimentation d'au moins 72 mares et la régénération de 2 forêts pour une superficie totale estimée à au moins

1 000 ha. Il en découle une amélioration de la diversité biologique, marquée par le séjour des oiseaux d'eau, la reproduction des poissons, la régénération des espèces herbacées et ligneuses et l'apparition du petit gibier. C'est à juste titre qu'un membre de l'association intervillageoise a noté que la vie reprend grâce à la réhabilitation du chenal de Diangoudié.

L'adoption de mesures mécaniques et biologiques de restauration des forêts dégradées montre l'intérêt de la conservation des eaux et sols tout en rejetant l'esprit d'une dégradation irréversible au niveau des membres des comités villageois et locaux de gestion des ressources naturelles. En effet, les périmètres de restauration enregistre une reprise importante de la végétation surtout herbacée soutenue par une régénération naturelle assistée avec l'installation de la clôture grillagée. Les membres du comité local de gestion des ressources naturelles de la forêt de M'Bibba ont ainsi insisté sur la disponibilité de fruits de *Ziziphus mauritiana*, qui était impossible sans l'intervention du projet en raison de la divagation permanente des animaux et des coupes abusives de bois. Le domaine régénéré enregistre également la présence de petits gibiers comme les écureuils et les lapins.

La régénération des bourgoutières a permis la récupération des terres totalement dénudées et la création d'un écosystème exploité par les éleveurs et les pêcheurs pour leurs besoins de développement.

A l'analyse, les superficies sont globalement faibles au regard de l'ampleur du phénomène de dégradées des économiques. Il paraît nécessaire d'étendre la restauration des écosystèmes dégradées dans le cadre d'une approche aussi bien communautaire qu'individuelle qui couvre des superficies plus importantes afin d'inverser les tendances de la dégradation actuelle.

2.5.2. Sur les moyens d'existence des communautés du Delta Intérieur du Niger

Les échanges avec les populations locales ont montré que la mise en œuvre du projet a fortement contribué à atténuer les effets néfastes du déficit pluviométrique et hydrologique de 2011 et de la crise sécuritaire de 2012 et 2013.

L'amélioration des moyens d'existence est liée au renforcement des systèmes de production à travers l'appui en semences de riz, la régénération des bourgoutières, le développement la pisciculture. Par ailleurs, l'accent est mis sur la valorisation des ressources à travers l'amélioration des techniques de transformation du poisson et de conservations des produits agricoles et forestiers. Enfin, le projet a contribué à la gestion de certains problèmes conjoncturels par l'approvisionnement de banques de céréales et de magasin d'aliment bétail.

Les revenus et les conditions de vie des populations locales sont améliorés avec le développement du microcrédit, le développement du maraîchage et la promotion de l'embouche. Les femmes estiment ainsi que le microcrédit et le maraîchage ont au moins doublé leurs revenus initiaux, ce qui explique leur engouement pour leur pérennisation.

2.5.3. Sur les capacités techniques et d'anticipation

Le projet a œuvré à la mise à disposition d'outils et de techniques pour orienter les actions de développement du Delta Intérieur du Niger. L'application des outils CRiSTAL[1] et OPIDIN[2], la conduite des études diagnostiques, la planification et la gestion participative et la production de données documentaires et cartographiques ont permis d'améliorer les

[1] Community based RIsk Screening Tool - Adaptation and Livelihoods
[2] Outil de Prédiction des Inondations dans le Delta Intérieur du Niger

connaissances des acteurs sur les risques climatique et hydrologique et les stratégies d'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, certaines initiatives comme l'appui semencier, la régénération des bourgoutières, le développement du maraîchage, l'approvisionnement des banques de céréales et de magasin d'aliment bétail, le développement de la pisciculture s'inscrivent dans une dynamique d'alternatives à la fragilisation des systèmes de production par les crises diverses.

Enfin, la composante recherche action a produit des informations alphanumériques et cartographiques qui sont pertinentes pour orienter l'aide à la décision en matière de gestion durable des écosystèmes du Delta Intérieur du Niger

Ces informations orientent les différentes couches socio-professionnelles du Delta Intérieur du Niger sur les choix pratiques à adopter.

2.6. Les questions transversales

Les questions transversales comme l'influence du projet sur le genre, le partenariat ainsi que système de suivi du projet ont été également appréciées.

2.6.1. Le genre

Le fait que le projet ait clairement mis un accent sur les femmes comme bénéficiaires de certaines activités visant la promotion des AGR (autonomisation des femmes), permet de dire qu'il a influencé les besoins pratiques du genre.
L'analyse des données montre des acquis notamment, en matière d'accumulation de compétences, d'attitudes positives, voire une amélioration des moyens d'existence.
La mise en place d'AGR au profit de plus de 600 femmes est un signe d'autonomisation et de prise en compte du genre dans tout le processus de mise en œuvre du projet. Les préoccupations des éleveurs, des agriculteurs et des pêcheurs ont été prises en compte à travers la mise en œuvre de stratégies diversifiées d'adaptation aux effets du changement climatique.

2.6.2. Le Partenariat

Le projet a développé un partenariat entre les bénéficiaires, les services techniques, les ONG, l'administration, les instituts de recherche nationaux et internationaux, les collectivités territoriales décentralisées qui ont compris le besoin de développer des synergies. Ce partenariat multi-acteurs a permis d'améliorer les capacités d'adaptation des populations locales au changement climatique, la planification et la mise en œuvre des travaux de restauration des forêts et des pâturages par les populations locales, le renforcement des capacités dans les domaines du développement économique et de la gouvernance environnementale.

2.6.3. Le système de suivi

Dans le cadre de la mise en place du dispositif interne de suivi, les outils utilisés sont :

- le cadre opérationnel ;
- la planification opérationnelle annuelle ;
- les matrices de suivi des Indicateurs.

Le dispositif de suivi et évaluation du projet est composé de deux niveaux:

- **le suivi interne :** Il concerne le suivi-évaluation effectué en permanence par l'équipe du projet. Il inclut les réunions de programmation et de bilan mensuels. Un plan de suivi évaluation a été élaboré. Ce plan a permis de suivre la réalisation des activités mais pas suffisamment les indicateurs de résultats. L'application systématique du plan de suivi évaluation des indicateurs et des outils de suivi des risques et des recommandations doit être effective dans la phase de consolidation des acquis du projet.
- **Le suivi externe :** le suivi externe a été effectué par le PACO-UICN, le Programme de l'UICN à Bamako et le bureau national de Wetlands International sous forme de mission d'appui conseil et de supervision ou sous forme d'évaluation à mi-parcours par un prestataire externe. Cette évaluation a permis de faire le point de la mise en œuvre du projet et d'orienter les activités.

2.7. Examen des conditions, de la forme et des modalités d'ancrage du REDDIN dans le programme national de développement du Delta Intérieur (PPD-DIN)

Le projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger est conçu comme une « anticipation du programme national sectoriel de gestion durable du DIN » en cours d'exécution et qui devrait considérer ces acquis dès son démarrage ». L'examen du document de projet du PDD-DIN montre une parfaite adéquation de sa composante 3 « Protection des ressources naturelles et des écosystèmes dans le Delta ». Cette composante comporte 2 sous composantes : la sous composante 1 : environnement/biodiversité et écosystèmes et la sous composante 2 : environnement/désertification, changements climatiques, gestion des ressources naturelles.

La sous composante 1 comprend 4 volets :

- Suivi socio-économique, hydrologique et écologique;
- Écotourisme dans le Delta Intérieur du Niger ;
- Gestion Intégrée des ressources en eau du Niger Supérieur et du Delta Intérieur du Niger;
- Gestion durable et protection de la biodiversité.

La sous composante 2 comprend les 5 volets ci-dessous :

- La protection et la restauration des écosystèmes;
- La lutte contre l'érosion et l'ensablement;
- Les impacts des changements climatiques;
- La lutte contre la pollution des eaux;
- L'accès aux énergies alternatives et renouvelables.

A l'analyse, les sous composantes sont imbriquées et relèvent des domaines de compétences des deux ONG internationales (UICN et Wetlands International), dont les interventions antérieures ont contribué à l'érection du Delta Intérieur du Niger en site RAMSAR et au regain d'intérêt dont il fait l'objet aujourd'hui. Ces deux ONG internationales disposent aujourd'hui de l'expérience la plus pertinente en matière de protection des ressources naturelles et des écosystèmes dans le Delta

La mission d'évaluation considère que le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger doit mobiliser l'UICN et Wetlands International, qui capitalise respectivement près de 30 ans et de 15 ans de mise en œuvre de projets dans le Delta. En

effet, le Programme de Développement Durable du Delta du Niger constitue un cadre adéquat de consolidation et de réplication des acquis du projet REDDIN et des projets antérieurs au niveau de l'ensemble du Delta Intérieur du Niger. La mobilisation de l'UICN et de Wetlands International assure également une opérationnalisation rapide de la mise en œuvre du PDD-DIN, dont le démarrage des réalisations physiques enregistre aujourd'hui un important retard. Cette mobilisation convient à l'approche de mise en œuvre du PDD-DIN, basée sur le « faire faire ». Elle peut s'envisager sous forme de consortium pour mutualiser utilement les expériences et expertises de ces deux structures tant au plan national qu'international.

2.8. Appréciation de l'efficacité et des leçons apprises de la collaboration de l'UICN avec Wetlands International

Pour la mise en œuvre du projet de REDDIN, un accord est signé entre l'Asdi et l'UICN d'une part, et un sous contrat est établi entre Wetlands International et l'UICN d'autre part pour la mise en œuvre de la composante recherche action. L'UICN et Wetlands International ont collaboré tout au long de la mise en œuvre du projet REDDIN. Malgré la tenue des rencontres conjointes, l'évaluation a révélé un déficit de communication en raison de l'absence d'un cadre formel d'échanges et de partages autour de la mise en œuvre du projet. Au fonds, le problème semble lié à la faible articulation entre la composante Développement et la composante Recherche Action. La première traite des questions relatives à la réhabilitation des écosystèmes dégradés et au développement des activités économiques, tandis que la seconde porte sur des questions relatives à la pollution, aux maladies liées, etc. Il en a découlé de faibles interactions puisque la composante Recherche-Action ne produit pas du savoir pour orienter la composante Développement et cette dernière ne soumet pas de problèmes à solutionner à la première. Dans ce contexte, la dynamique de synergie et de mutualisation des ressources n'a pas été suffisamment fonctionnelle au bénéfice de la mise en œuvre du projet.

La principale leçon apprise de cette collaboration est relative à la nécessité d'une conception conjointe de projet lorsque sa mise en œuvre implique plusieurs structures. Dans le cadre du projet REDDIN, la fusion des deux composantes n'a pas bien marché malgré les efforts des deux équipes.

2.9. Evaluation des efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat multi-acteurs qui implique, les populations locales, les collectivités territoriales décentralisées, les services techniques locaux, régionaux et nationaux, les ONG, les bureaux d'études, etc. Cette synergie a parfaitement fonctionné au cours des deux premières années mais interrompue suite à la suspension du financement des activités de terrain et à la crise sécuritaire et la suspension de la coopération bilatérale. La dynamique de partenariat a toutefois été maintenue avec les populations locales, qui se sont fortement impliquées dans la mise en œuvre du projet avec l'appui de l'équipe du projet. Après la levée des mesures de suspension, le projet a entamé une initiative pertinence de concertation des intervenants régionaux et des partenaires stratégiques autour des questions du changement climatique. L'évaluation a noté que les parties prenantes ont une appréciation positive du partenariat et de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du projet REDDIN.

2.10. Evaluation de l'expérience capitalisée et proposition d'une stratégie de son partage avec les autres acteurs intervenants dans le Delta Intérieur du Niger

L'expérience capitalisée par le projet est globalement positive et mérite d'être partagée avec les autres acteurs intervenant dans le Delta Intérieur du Niger. Sans anticiper sur l'étude de capitalisation, l'évaluation note les principaux axes de capitalisation des acquis ci-dessous :

- La capitalisation des acquis en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés (hydrosystèmes, écosystèmes forestiers, bourgoutières) : il s'agit de partager l'approche globale adoptée par le projet qui inclut la mobilisation des connaissances sur les écosystèmes et les contraintes de leur fonctionnement, l'élaboration, la validation d'outils de planification et de gestion de ces écosystèmes (plans d'aménagement et de gestion), la mobilisation sociale et le renforcement des capacités pour l'application de ces outils.

- La capitalisation des acquis en matière de promotion du développement local féminin : les acquis du projet en matière de gestion de microcrédit et des périmètres maraîchers sont pertinents et méritent d'être mis à la disposition des acteurs de développement du Delta Intérieur du Niger. Ces acquis découlent d'un processus itératif d'identification des villages et des acteurs, de leur organisation, le renforcement de leurs capacités, l'appui et le suivi-évaluation.

- La capitalisation des acquis en matière d'adaptation au changement climatique : le projet est parti de l'application d'un outil pour identifier les principaux risques climatiques de la zone d'intervention du projet, définir les stratégies d'adaptation et d'assurer leur mise en œuvre et suivi.

Ces acquis doivent être partagés à travers la réalisation d'un film documentaire, l'élaboration et la diffusion du document de capitalisation incluant des notes et des fiches synthétiques facilement exploitables par les différentes parties prenantes.

2.11. Evaluation des contraintes et des facteurs de succès

2.11.1. Les contraintes

Les principales contraintes identifiées sont :

- **Contraintes n°1 :** La suspension du financement des activités de terrain du projet d'octobre 2010 à septembre 2011 suite aux insuffisances et irrégularités constatées dans les rapports financiers de 2009 et 2010;

- **Contrainte n°2 :** La crise sociopolitique qui a engendré le retrait en 2012 de la zone de Youwarou et le repli de l'équipe sur Bamako suite à l'attaque de Konna en janvier 2013. La suspension de la coopération bilatérale a engendré l'arrêt du partenariat avec les services étatiques dont la place est prépondérante dans la mise en œuvre des activités du projet et plus particulièrement en ce qui concerne la composante Recherche Action.

- **Contrainte n°3 :** Le déficit pluviométrique et hydrologique récurrent (2009, 2011, 2013), qui entrave la réussite des actions de restauration des forêts et de régénération des bourgoutières et accentue la vulnérabilité des ménages.

- **Contrainte n°4 :** La persistance de la dégradation des ressources naturelles suite à la divagation des animaux, la forte pression pastorale et la coupe abusive des arbres.

- **Contrainte n°5 :** La pauvreté des acteurs locaux et la faiblesse des ressources des collectivités décentralisées qui ne permettent un portage financier durable des actions du projet.

- **Contrainte n°5 :** L'enclavement est une contrainte majeure dans le Delta Intérieur qui ne permet pas un suivi régulier des réalisations et un accompagnement de proximité des acteurs locaux.

2.11.2. Les facteurs de succès

Les facteurs de succès identifiés sont :

- **Facteur de succès n°1 :** le développement d'une communication tripartite soutenue entre l'Asdi, l'UICN et WI autour de la gestion des certaines contraintes (élaboration et mise en œuvre d'un plan de réponses aux insuffisances et irrégularités constatées par l'audit exceptionnel des comptes, ajustement des plans de travail suite à la crise sociopolitique et sécuritaire);

- **Facteur de succès n° 2 :** La poursuite des activités de terrain et la mobilisation des acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet pendant la crise a atténué la vulnérabilité des ménages en répondant aux besoins prioritaires de leur développement dans un contexte marqué par le retrait de l'essentiels des projets de développement ;

- **Facteur de succès n° 3 :** les interventions du projet ont fortement impliqué les femmes dont le développement par des activités de microcrédit et de maraîchage qui renforce leur rôle socioéconomique;

- **Facteur de succès n° 4 :** la mise en œuvre du projet a renforcé la prise de conscience et amélioré les connaissances des acteurs sur les enjeux de la dégradation des ressources naturelles du Delta Intérieur du Niger et d'adaptation des communautés aux effets du changement climatique ;

- **Facteur de succès n° 5 :** Le projet a renforcé les capacités technique et organisationnelle des acteurs locaux et contribué à leur forte mobilisation dans la restauration des écosystèmes dégradés ;

- **Facteur de succès n° 6 :** le projet REDDIN a suscité un intérêt des acteurs à l'échelle nationale pour le Delta Intérieur du Niger par sa présentation et le partage de ses acquis;

- **Facteur de succès n° 7 :** le projet REDDIN a joué son rôle d'anticipation au Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger en maintenant une dynamique positive de mobilisation sociale autour de la protection des ressources et des écosystèmes;

- **Facteur de succès n° 8 :** la composition de l'équipe du projet, la mise en synergie des compétences et la stratégie des suivis mis en place par le programme de l'UICN ont été des éléments clés de succès projet.

III.CONSTATS ET LEÇONS APPRISES

L'évaluation a formulé des constats d'ordres général et spécifique.

3.1. Les constats généraux

- ✓ **Constat 1 :** La mise en œuvre du projet a été fortement perturbée : i) le financement des activités de terrain a été suspendu d'octobre 2010 à septembre 2011 en raison des insuffisances et irrégularités constatées dans les rapports financiers ; ii) la crise sociopolitique et sécuritaire a entraîné le retrait du projet de la zone de Youwarou, un repli de l'équipe du projet à Bamako avec un arrêt des activités de terrain et la suspension de la coopération bilatérale qui n'autorise la mobilisation des services étatiques.

- ✓ **Constat 2 :** Les résultats du projet REDDIN sont globalement satisfaisants avec un taux de réalisation des indicateurs de plus de 65 %. Toutefois les activités du projet ont été totalement réalisées excepté l'évaluation des conventions locales, l'opérationnalisation de la base, la capitalisation des résultats et des leçons apprises et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

- ✓ **Constat 3 :** La mise en œuvre du projet a été salutaire dans un contexte marqué par un déficit pluviométrique et hydrologique récurrent une crise sociopolitique et sécuritaire sans précédent : le projet a renforcé la résilience des communautés du Delta Intérieur du Niger par la mise en œuvre de plusieurs actions d'adaptation au changement climatique tout en améliorant leurs moyens d'existence et leurs conditions de vie.

- ✓ **Constat 4 :** Les femmes ont été largement impliquées dans la mise en œuvre du projet et plus particulièrement en matière de développement économique. Elles constituent, des partenaires crédibles qui se sont appropriés, la gestion du microcrédit et du maraîchage qui contribuent significativement à l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.

- ✓ **Constat 5 :** Les acquis méritent d'être renforcés en matière de coordination et de synergie des actions pour un développement durable du Delta Intérieur du Niger : le projet a entamé des initiatives en matière de coordination des interventions dans le domaine du changement climatique par l'organisation d'ateliers. Il apparaît le besoin de formaliser ces initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

- ✓ **Constat 6 :** Le portage institutionnel et financier des actions de restauration des terres dégradées et d'adaptation au changement climatique n'est pas effectif. Les populations locales et les collectivités territoriales décentralisées ne s'inscrivent pas encore dans une dynamique de mobilisation des ressources locales pour le financement et l'appui institutionnel de la mise en œuvre des actions de restauration des terres dégradées et d'adaptation aux effets du changement climatique.

- ✓ **Constat 7 :** La faiblesse du suivi et de la capitalisation des acquis : le projet n'a pas enregistré de résultats satisfaisants en matière de suivi et de capitalisation.

3.2. Les constats spécifiques

a. Régénération des forêts dégradées

Le projet a enregistré des acquis intéressants en matière de restauration des forêts dégradées surtout au niveau de la forêt de M'Bibba (cercle de Mopti). Les succès découlent de la mobilisation des comités locaux de gestion des ressources naturelles dans la mise en œuvre des travaux mais aussi de la protection des périmètres de protection par la clôture grillagée. La divagation des animaux contribue une contrainte contre laquelle l'option de surveillance s'avère inopérante.

b. Régénération des bourgoutières

L'expérience du projet REDDIN en matière de régénération des bourgoutières montre que la technique de repiquage des boutures présente les meilleurs résultats surtout dans un contexte de déficit pluviométrique et hydrologique récurrent. La disponibilité de la matière première et le niveau d'organisation des éleveurs favorisent la reproduction de l'activité après le projet.

c. Développement du microcrédit

Les femmes sont des partenaires crédibles qui gèrent de façon autonome les prêts destinés au financement des activités génératrices de revenus. Le microcrédit a promu le développement local avec la dynamisation de l'activité commerciale et le développement de l'embouche. Les femmes sont orientées en matière de financement durable dans le cadre de l'arrimage de leurs groupements avec les institutions de microfinance.

d. Développement du maraîchage

Les femmes sont au cœur de la pratique maraîchère qui diversifie leurs activités, améliore leurs revenus et conditions de vie. Il apparaît néanmoins un besoin d'amélioration de la disponibilité de l'eau et un accompagnement pour une exploitation des périmètres maraîchers tout au long de l'année.

e. Adaptation au changement climatique

Le projet a amélioré l'adaptation des communautés du Delta Intérieur du Niger aux effets du récurrent déficit pluviométrique et hydrologique et de la crise sociopolitique et sécuritaire sans précédent par la mise en œuvre de stratégies diversifiées.

f. Renforcement des capacités et mobilisation sociale

Le projet et ses partenaires ont perçu la pertinence du renforcement des capacités et de la mobilisation sociale pour une résilience durable au changement climatique. Les acquis concernent la maîtrise de l'élaboration et de l'application des outils et des techniques, entre autres, en matière de restauration des terres dégradées, de suivi et de gestion de microcrédit, du maraîchage et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

g. Recherche Action

La Recherche Action est une composante pertinente des projets pour produire du savoir qui oriente la mise en œuvre des actions de développement.

IV. LES RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation, les recommandations sont :

a. Les recommandations générales

Quatre recommandations générales sont formulées.

Recommandation 1 : Assurer la consolidation des acquis du projet dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger

La consolidation des acquis du projet REDDIN dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger est impérieuse et se justifie à plusieurs titres. Elle permet de capitaliser les acquis des deux ONG nationales qui ont contribué au développement environnemental du Delta Intérieur du Niger. En outre, elle peut accélérer l'opérationnalisation du programme qui accuse déjà un retard important dans la conduite des réalisations physiques. Il constitue enfin un cadre de consolidation et de réplication des acquis du projet sur l'ensemble du Delta Intérieur du Niger.

Recommandation 2 : Mettre l'accent sur l'amélioration des moyens d'existence et des conditions de vie des communautés locales du Delta Intérieur du Niger

Les populations du Delta Intérieur du Niger sont soumises à une précarisation grandissante des moyens des moyens d'existence. Ceci accentue la dégradation des ressources naturelles et compromet l'efficacité des mesures de conservation et de restauration des écosystèmes. Il est important de mettre l'accent sur la valorisation des ressources naturelles et la mise en œuvre des activités d'amélioration des moyens d'existence et des conditions de vie des communautés du Delta Intérieur du Niger.

Recommandation 3 : Mobiliser les ressources locales dans le financement de l'adaptation aux effets du changement climatique

Le financement de l'adaptation au changement climatique doit nécessairement mobiliser les ressources locales sous forme de fonds communaux d'adaptation au changement climatique. Ces fonds peuvent être constitués, par exemples, à partir des taxes perçues sur taxes d'exploitation et de transactions sur les ressources naturelles, les prélèvements sur les ressources générées par les aménagements, etc.

Recommandation 4 : Promouvoir la synergie des actions et la mutualisation des ressources dans la perspective d'un développement durable du Delta Intérieur du Niger

Le Delta Intérieur du Niger est le domaine d'interventions de plusieurs ONG, projets et programmes dont les actions ne sont pas coordonnées et les ressources non mutualisées. Une cartographie des interventions dans le Delta Intérieur montre une similarité d'actions comme le maraîchage, la pisciculture, la restauration des terres dégradées, etc. Il importe que le projet REDDIN développe la synergie et mutualise les ressources dans le cadre son ancrage dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

b. Quelques propositions pour l'ancrage du projet REDDIN dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger

Pour son ancrage, les partenaires du projet doivent élaborer un document d'appui à la mise en œuvre de la composante 3 du Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger. Il s'agira d'un document qui synthétise les acquis du projet REDDIN et détermine les activités à mettre en se basant sur les 9 volets des 2 sous composantes de la composante 3.
L'UICN pourra avoir la responsabilité de la mise en œuvre les volets de la sous composante 2 et Wetlands International prendra en charge les volets de la sous composante 1 tout en développant des complémentarités et des synergies dans la mise en œuvre de ces volets.
Ce document sera soumis à la coordination du PDD-DIN et l'Ambassade de suède pour approbation avant la signature d'un protocole d'accord le PDD-DIN et le consortium.

CONCLUSIONS

Le projet de Réhabilitation des Ecosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger a enregistré des résultats appréciables en dépit des nombreuses contraintes. La mise en œuvre du projet a renforcé la restauration des terres dégradées, le développement économique des populations locales et plus particulièrement des femmes, l'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique et de crises divers.

En effet, dans sa mise en œuvre le projet a apporté des solutions idoines au développement des communautés du Delta Intérieur du Niger tout en atténuant leur vulnérabilité dans un contexte d'intervention marqué par une crise climatique récurrente et une crise sociopolitique et sécuritaire persistante. Les catégories vulnérables, en l'occurrence les femmes, ont été des acteurs clés de la mise en œuvre du projet, qui a soutenu le financement de leurs activités génératrices de revenus et développé la pratique maraîchère. Le projet a également renforcé les moyens d'existences et les capacités d'adaptation des groupes socioprofessionnels notamment les plus vulnérables. Ce renforcement est acquis à travers, entre autres, l'appui en semences de riz pour les agricultures ; la régénération du bourgou et la création de magasin d'aliment pour les éleveurs ; et le développement de la pisciculture pour les pêcheurs.

Les acquis doivent néanmoins être améliorés en matière de suivi et de capitalisation mais également d'analyse des données collectées dans le cadre de la mise en œuvre du projet, ce qui a limité la production du savoir pour mieux orienter les actions de développement..

Les acquis positifs enregistrés en matière de réhabilitation des écosystèmes dégradés, de développement des activités économiques et de renforcement des capacités d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique méritent d'être consolidés et répliqués dans le cadre d'un ancrage dans le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger.

UICN
Bureau du Mali
Rue Archinard
BP 1567
www.iucn.org

Tel. +223 20 22 75 72
Fax +223 20 23 00 92
Email : uicnmali@iucn.org
Bamako Mali

TERMES DE REFERENCE

EVALUATION FINALE DU PROJET DE REHABILITATION DES ECOSYSTEMES DEGRADES DU DELTA INTERIEUR DU NIGER (REDDIN) POUR LA PERIODE DE NOVEMBRE 2009 A DECEMBRE 2013.

Bamako, octobre 2013.

I. Introduction

Le projet de Réhabilitation des Écosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger (REDDIN) est une initiative conjointe de l'Union Internationale pour la Conservation Nature et de Wetlands International. Il découle de l'Initiative Changement Climatique (ICC), lancée par le Gouvernement Suédois en 2008 pour soutenir l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique dans certains pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

La dégradation des ressources naturelles du Delta Intérieur du Niger entraîne une paupérisation et une augmentation de la vulnérabilité des communautés les plus démunies, notamment les femmes. Elle est aussi une source de pressions et de fortes tensions entre les acteurs au niveau de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, les impacts du changement climatique accroissent la vulnérabilité des populations du Delta Intérieur du Niger et de leurs systèmes de production.

La réhabilitation et la gestion durable des écosystèmes dégradés demeurent ainsi des défis majeurs et urgents à relever dans le Delta Intérieur du Niger. En effet, les principaux problèmes persistants sont (1) la dégradation des sols en zone exondée (baisse de fertilité des sols pour les cultures, diminution du couvert végétal, diminution de l'espace agricole, des pâturages et des forêts), (2) la dégradation des sols en zone inondée (érosion hydrique et éolienne, l'ensablement (3) la réduction des bourgoutières suite à l'extension du front agricole et la baisse des crues, (4) les pressions croissantes du cheptel sur les pâturages en zone inondée et (5) l'exploitation abusive des ressources ligneuses.

Le projet REDDIN s'est inspiré des leçons tirées de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gestion des Ecosystèmes Inondables de quatre Terroirs du Delta Intérieur du Niger (PAGEIT) pour formuler des actions concrètes permettant d'accroître les impacts des interventions de restauration des écosystèmes dégradés et de la lutte contre la pauvreté dans le Delta Intérieur du Niger. Il vise la consolidation des résultats positifs obtenus dans les 5 anciennes communes du PAGEIT (Youwarou, Dialloubé, Ouroubé Doudé, Konna et Déboye) et à répliquer les acquis dans de nouvelles communes (Bassiro, Borondougou, Fatoma et Kounari), tout en minimisant les faiblesses ou insuffisances identifiées.
Le projet était prévu pour une durée initiale de 3 ans (2009-2011) mais a bénéficié d'une rallonge en 2012 et 2013.

L'objectif général du projet est de renforcer la restauration et la gestion durable des ressources naturelles dans le Delta Intérieur du Niger pour une amélioration des conditions de vie et d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique. Il est structuré en 5 composantes, notamment :

- **La composante 1 : Réhabilitation des écosystèmes dégradés (Forêts, bourgoutières notamment)** vise à consolider le processus de restauration des forêts et bourgoutières initiée par le PAGEIT dans cinq communes et l'extension des acquis dans les quatre nouvelles communes contiguës aux anciennes.
- **La composante 2 : Développement des activités économiques** vise à améliorer le niveau de vie des populations sur la base des techniques d'exploitation compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles.

- **La composante 3 : Renforcement des capacités locales et mobilisation sociale** vise l'amélioration de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles en attendant le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités.
- **Composante 4: Recherche action** vise à renforcer le rôle des zones humides dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau bassin, en vue d'améliorer leurs fonctions de service communautaire, tout en conservant leur bonne santé écologique. Elle couvre trois sites, notamment Mopti, Youwarou et Macina.

- **La composante 5 : Gestion du projet et capitalisation** a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des activités du projet, de garantir un suivi évaluation effectif et de promouvoir les acquis du projet dans la perspective de leur transfert au futur programme national sur le Delta intérieur du Niger en préparation par le Gouvernement du Mali.

Les résultats attendus concernent trois domaines de gestion durable des ressources naturelles à savoir (a) la connaissance approfondie des problèmes environnementaux, (b) l'habilitation des acteurs locaux et (c) l'amélioration de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles par les collectivités territoriales. La mise en œuvre du projet a impliqué divers partenaires dont WI qui est a en charge l'exécution de la composante 4 (recherche-action) sur la base d'un sous-contrat avec l'UICN, les services techniques en fonction des domaines de compétence, les élus communaux, les organisations communautaires, les autorités traditionnelles et des ONG nationales basées à Mopti.

II. Contexte et justification de l'évaluation

Le Projet de Réhabilitation des Ecosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger a démarré en novembre 2009. Au terme de cinq ans d'exécution, il a réalisé des activités de développement et de recherche action, conduites respectivement par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et Wetlands International.

La mise en œuvre du projet était basée sur un partenariat multi acteurs qui a impliqué les ONGs nationales, les services techniques régionaux et nationaux et les institutions de recherche. La composante Développement du projet, exécutée par l'UICN, a impliqué les ONGs AFAR et GRAT pour les activités de développement économique, GAE Walia pour l'éducation environnementale et ARCAD CESAC SIDA et Action Mopti pour la sensibilisation et le dépistage volontaire des groupements féminins. En outre, le projet a fait recours à la Direction Régionale des Eaux et Forêts, la Direction Régionale de la Pêche, la Direction Régionale du Génie Rural et la Direction Régionale de l'Agriculture pour la mise en œuvre des activités en fonction de leurs domaines de compétence respectifs. La composante développement a couvert les communes rurales de Youwarou, Déboye (Cercle de Youwarou), Dialloubé, Ouroubé Doudé, Konna, Bassiro, Borondougou, Fatoma et Kounari (Cercle de Mopti). La composante recherche action concerne les sites de Youwarou, Mopti et Macina.

Quant à la composante recherche action, elle a été menée par Wetlands International en mobilisant les partenaires nationaux, notamment la Direction Nationale de l'Hydraulique, le Laboratoire National des Eaux, l'Institut National de Recherche en Santé Publique et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs Abdrahamane Baba Touré (ENI-ABT).

L'évaluation finale est une activité prévue par l'Accord de subvention signé entre l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et l'Agence Suédoise de Coopération au Développement International (Asdi) en appui à la mise en œuvre du projet de Réhabilitation des Ecosystèmes Dégradés du Delta Intérieur du Niger (REDDIN). Elle est ainsi inscrite au plan de travail 2013 du projet.

Les présents termes de référence définissent les modalités de la conduite de l'évaluation finale du projet REDDIN (2009 – 2013) par un consultant indépendant qui sera recruté à cet effet, de commun accord avec le partenaire financier.

III. Objectif

L'objectif général de l'évaluation finale est d'apprécier les progrès accomplis par le projet vers l'atteinte des résultats attendus et objectifs fixés dans le document du projet. En d'autres termes, il s'agira de déterminer la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet.
Par ailleurs, l'évaluateur accordera une attention particulière :

- à l'examen des conditions, de la forme et des modalités d'ancrage du REDDIN dans le programme national de développement du Delta Intérieur (PPD-DIN) en cours de démarrage au niveau du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, sur financement de l'agence Suédoise de Coopération au Développement International ;
- à l'appréciation de l'efficacité et aux leçons apprises de la collaboration de l'UICN avec WI qui avait, durant toute la période du projet, bénéficié d'un sous-contrat pour la mise en œuvre de la composante 4 portant sur la recherche - action.

IV. Tâches du consultant

- Apprécier les résultats atteints par le projet et leur contribution à la réalisation des effets globaux escomptés ;
- Evaluer la gestion financière globale du projet (niveau des dépenses par rapport aux planifications, niveau des dépenses dans les rubriques, etc.) ;
- Evaluer les efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer le projet du point de vue de la durabilité de ses impacts, son efficience et son efficacité dans le cadre global du développement du DIN ;
- Analyser les facteurs internes et externes (contraintes, opportunités, menaces, etc.) qui ont influencé l'exécution des activités du projet et particulièrement la réalisation des résultats et en tirer des leçons apprises et donner des orientations pertinentes pour les activités futures ;
- Emettre des critiques objectives sur la réussite du projet ;
- Evaluer l'expérience capitalisée et proposer une stratégie de son partage avec les autres acteurs intervenants dans le Delta Intérieur du Niger ;
- Identifier et formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte des enseignements tirés, en vue d'assurer la durabilité des acquis du projet, dans la mise en œuvre de PDD-DIN ;
- Enfin, produire un rapport final d'évaluation
-

V. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation doit nécessairement intégrer les étapes ci-dessous :

- La revue documentaire : la documentation sera mise à disposition par l'UICN et Wetlands International (document du projet, plans de travail, rapports techniques et financiers, rapports d'études, etc.). L'équipe d'évaluation disposera de tout document qu'elle juge nécessaire à la bonne conduite de l'évaluation ;
- Les entretiens avec les acteurs de la mise en œuvre du projet (UICN et Wetlands International notamment), mais également avec le partenaire financier (Asdi) et les partenaires techniques (ONG prestataires, services techniques de l'État et surtout ceux des Eaux et Forêts de la région de Mopti), les membres du Comité de pilotage, les organisations locales comme les comité de gestion et les élus locaux qui leur délègue des responsabilités dans le cadre du projet, et les communautés de base qui sont les bénéficiaires directs, etc.). L'évaluateur devra concevoir un guide d'entretien à cet effet et en discuter avec l'UICN qui pourrait apporter ses inputs ;
- Les visites de terrain au niveau des communes rurales d'intervention et des sites de recherche action ;
- La restitution et les discussions sur les constats et les recommandations de la mission ;
- La production d'un rapport provioire d'évaluation qui sera examiné par l'UICN, WI et l'Asdi ;
- La production du rapport final intégrant les observations et remarques de l'UICN, WI et l'Asdi.

L'évaluation finale doit fournir des informations fiables et utiles pour les partenaires du projet. La mission d'évaluation bénéficiera de l'appui de l'UICN et de Wetlands International pour établir les entretiens, programmer et faciliter les visites de terrain.

La durée de l'évaluation est de 21 jours. Le contrat couvrira la période allant du 25 novembre au 15 décembre 2013, se répartit comme suit :

- Trois (3) jours pour la revue documentaire, la finalisation de la méthodologie d'évaluation, la préparation des séances de travail, etc.
- Cinq (5) jours pour la conduite des entretiens avec les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- Sept (7) jours de visite de terrain ;
- Quatre (4) jours pour la production du rapport provisoire d'évaluation ;
- Deux (2) jours pour l'intégration des commentaires sur la première version du rapport et la production du rapport final.

La mission d'évaluation doit produire un rapport provisoire d'évaluation au plus tard une semaine après les visites de terrain. L'Asdi, l'UICN et Wetlands International disposent d'au plus une semaine pour la formulation des observations et commentaires sur le rapport provisoire de l'évaluation.

VI. Equipe de l'évaluation

La mission de l'évaluation sera composée de trois consultants seniors :

- Un spécialiste en gestion des ressources naturelles, chef de mission, avec une expérience confirmée en restauration des écosystèmes dégradés ;
- Un socio économiste ayant de solides connaissances en micro finance ;
- Un spécialiste en recherche action avec des connaissances avérées en matière de gestion intégrée des ressources en eau, d'évaluation de la qualité des eaux et sur les questions d'interactions zones humides et changement climatique.

Le chef de mission devra être un expert international et justifier d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 10 ans en gestion de projet, dont les projets en exécution avec des partenaires techniques et financiers. Il devra disposer d'une expérience pratique en matière d'évaluation de projet, de définition et du suivi d'indicateurs d'impacts des projets et de renforcement des capacités, d'une connaissance avérée du Delta Intérieur du Niger et de la problématique de la gestion de ses ressources naturelles.

Le chef de mission est responsable de:

- la conduite de la mission ;
- la division de travail entre les membres de l'équipe ;
- le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique ;
- la restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes à la fin de la mission ;
- la production du rapport de mission (première version et version finale) ;
- couvrir les tâches telles que mentionnées dans les TDR.

Le socio économiste doit avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l' évaluation des effets d'interventions des programmes, la gestion des enquêtes pour recueillir des données quantitatives et qualitatives par des techniques participatives, la décentralisation et le développement local, la micro finance, le suivi et évaluation de programmes et projets de développement. En outre, il devra disposer de compétences en évaluation de la performance des programmes par rapport au niveau de participation dans le processus de planification et de mise en œuvre des activités, du niveau de satisfaction par rapport au processus, aux résultats et l'impact du projet. La connaissance d'une langue parlée dans la zone d'intervention du projet est indispensable.
Le spécialiste en recherche action doit avoir une expérience pertinente d'au moins sept ans en matière de recherche d'accompagnement des projets de développement. Ses domaines de compétence doivent intégrer l'analyse des paramètres écologiques, socioéconomiques et institutionnels des zones humides, l'évaluation de la qualité physico chimique et biologique des eaux souterraines et de surface, la caractérisation des maladies liées à l'eau, l'évaluation de la vulnérabilité des zones humides et la modélisation de la gestion des zones humides. Il devra faire preuve d'une bonne connaissance de la recherche action au Mali et du fonctionnement des structures de recherches.

Le socio économiste et le spécialiste en recherche action auront pour tâches de :

- Contribuer au développement du plan d'évaluation et de la méthodologie ;
- Fournir des éléments d'évaluation pertinents relatifs au domaine de leur spécialisation tels que déterminés par le chef de l'équipe ;

- Contribuer à la présentation des observations de la mission et des recommandations à la réunion de restitution ;
- Contribuer au rapport (première version et version finale), y compris les parties respectives du rapport couvrant les domaines susmentionnés.

Aucun membre de la mission d'évaluation ne doit être directement impliqué dans la conception ou la mise en œuvre du projet.
NB : Seuls les consultants, dont les CV auront été présentés dans les dossiers de prestation, seront acceptés par l'UICN pour la conduite de l'étude.

VII. Mise en oeuvre de l'évaluation

Le programme UICN Mali assure la coordination de l'évaluation finale et est responsable en collaboration avec Wetlands International du recrutement des consultants. Il veillera à la prise en compte par les consultants des commentaires des différentes parties pour l'élaboration du rapport final.

L'équipe de coordination du projet guidera l'équipe des consultants dans les rencontres avec les partenaires et les missions de terrain. Elle fournira aux consultants toute la documentation souhaitée. Il sera en charge de l'organisation des sorties de terrain des consultants. Le calendrier de la mission sera affiné par les consultants au début de leur mission, avec l'UICN et Wetlands International.

L'évaluation sera financée sur les fonds REDDIN suivant l'Accord de financement entre l'Asdi et l'UICN (Contribution N° : 51130018).

VII. Produits attendus de l'évaluation

L'équipe de consultants aura la responsabilité de présenter, de finaliser et de soumettre à l'UICN le rapport de mission en français et en 3 copies dures et une version électronique sous format word. En outre, elle doit produire un document de maximum 30 pages qui résume et analyse les activités, les produits et les impacts du projet qui ont été réalisés jusqu'à ce jour, et visant plus précisément à : (1) évaluer le degré de réalisation des objectifs et les lacunes évidentes, (2) dégager les enseignements des expériences du projet, en particulier les éléments qui ont bien fonctionné et ceux qui n'ont pas fonctionné, et (3) formuler des recommandations pour renforcer l'impact et la viabilité du projet, notamment la prise en compte des acquis dans le PDD-DIN .

VIII. Dépôt de candidatures

Les consultants intéressés devront transmettre leurs offres techniques et financières au **Programme UICN Mali, Bamako, Rue Louis Archinard, Centre ville, BP 1567, Tel (00 223) 20 22 75 72, Fax (00 223) 20 23 00 92.** Les versions électroniques sont préférables et peuvent s'adresser à **uicnmali@iucn.org**.

L'offre technique comportera :

- Les CV des consultants (Formation, expériences…) ;
- Méthodologie de travail ;

- Plan de travail/calendrier ;
- La structure du rapport.

L'offre financière sera détaillée et établie en hors taxes et comprenant un Bordereau de Prix, un Devis Estimatif et les sous détails de Prix justificatifs.

La date de limite de dépôt de candidature est fixée au plus tard le 22 novembre 2013 à 16 heures précises.